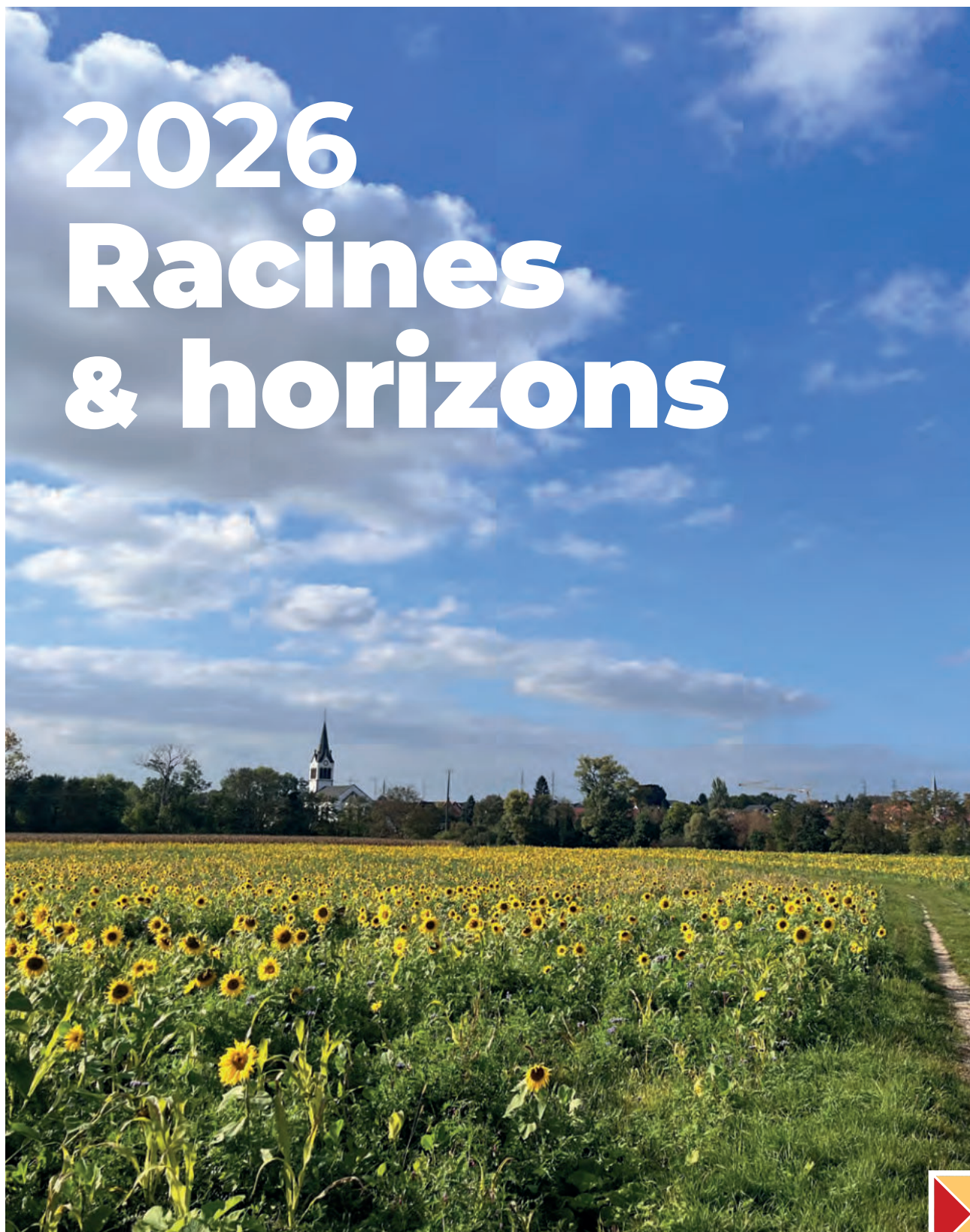


2026 Racines & horizons



Découvrez les moyens numériques pour rester informés

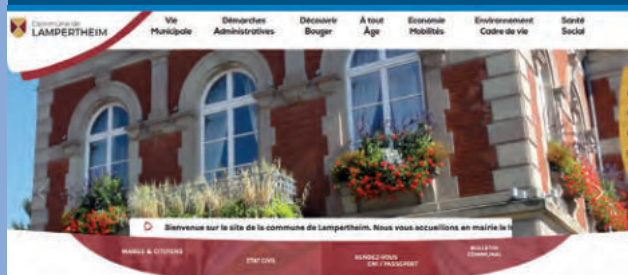
L'APPLICATION MAIRES ET CITOYENS

Scanner
le QR-Code pour
télécharger l'application.



L'application **Maires et Citoyens** est gratuite et disponible au téléchargement sur Android et iPhone. Elle vous permet de suivre en temps réel la vie de Lampertheim : actualités, événements, campagnes d'information, sondages municipaux mais aussi de faire des signalements de dysfonctionnements ou anomalies constatées sur la commune.

LE SITE WEB LAMPERTHEIM.FR



Le **site internet** regroupe l'ensemble des informations utiles sur la commune :

- L'actualité locale (agenda, revues mensuelles, publications officielles)
- Les démarches administratives (état civil, citoyenneté, urbanisme, social, subventions, etc.)
- Les services à la population (petite enfance, jeunesse, seniors)
- Les coordonnées du CCAS, du CIAS et des professionnels de santé
- L'histoire de Lampertheim
- La vie associative, culturelle et sportive
- Les commerces et activités économiques de la commune

LE PANNEAU NUMÉRIQUE



Nouvel outil de communication numérique, installé à proximité de l'entrée de la mairie, **le panneau numérique** diffuse en permanence les informations légales et communales. Accessible gratuitement 24h/24, il permet à chacun de consulter le site internet de la commune ainsi que toutes les informations officielles. Son écran tactile, adapté aux personnes à mobilité réduite, offre un accès simple, rapide et clair à l'information locale.

Chères Lampertheimoises, chers Lampertheimois,
Liewi Lömparter,

L'année 2025 a été une étape importante pour notre commune, marquée par la poursuite de nombreux projets déjà en cours et l'émergence de nouvelles ambitions au service de notre cadre de vie, de notre jeunesse et de notre environnement.

Les élus ont poursuivi leur travail avec énergie et rigueur avec l'Eurométropole de Strasbourg pour faire avancer les sujets qui touchent à votre quotidien : les travaux de voirie, la fin de l'extension du cimetière, l'aménagement futur de la place Niefern ou encore la création du bassin d'orage rue de la Souffel. Autant d'investissements qui témoignent de notre volonté d'améliorer durablement les infrastructures communales.

Nous restons également attentifs à l'évolution de notre urbanisme, avec des projets comme celui du 1 place du Tilleul et les nouveaux permis de construire qui viendront structurer le Lampertheim de demain, dans le respect de notre identité villageoise.

Lampertheim reste une commune engagée.

Elle le confirme aux côtés de l'Eurométropole de Strasbourg à travers plusieurs partenariats : le renouvellement de la carte *Pass'réelle* avec la gratuité des médiathèques, autour du label Pays d'Art et d'Histoire. Ces coopérations concrètes renforcent notre attractivité et notre qualité de service culturel.

Sur le plan environnemental, les actions en faveur du cadre de vie et de la nature ont été poursuivies : éco-pâturage, lutte contre les moustiques tigres, un nouveau sentier de randonnée, l'installation de Points d'Apport Volontaire complémentaires et de cendriers.

L'obtention du label *Ville Active et Sportive*, tant sur le plan national que régional démontre la vitalité de notre village.

Notre jeunesse reste au cœur de nos priorités : renforcement du périscolaire avec une capacité d'accueil augmentée, des actions de prévention, l'accompagnement de la mise en place du pôle bilingue et la préparation à la rentrée au collège de Vendenheim. Autant d'actions qui se sont inscrites à l'ordre du jour de 2025. Nous remercions les équipes éducatives, les parents d'élèves et les bénévoles investis aux abords des écoles pour leur précieuse contribution.

Du côté de nos aînés et des solidarités, le CCAS et le CIAS poursuivent leurs missions d'accompagnement, tandis que le projet autour de la future Maison de Santé avance concrètement. Ces actions oeuvrent pour une commune altruiste et solidaire.

Les rendez-vous culturels et festifs ont également rythmé l'année : Lamper'Times dont c'était déjà la 5^e édition, les animations régulières à la médiathèque, la mise en valeur du patrimoine local avec la Journée du Patrimoine et le *Dorfgeschlecht*, sans oublier les initiatives associatives et caritatives comme Octobre Rose ou la Journée Citoyenne, symboles d'un esprit collectif fort et généreux. Lampertheim est réellement une commune vivante et fière de sa culture.

À toutes celles et ceux — élus, agents communaux, associations, commerçants, bénévoles et habitants — qui contribuent chaque jour à faire vivre Lampertheim, je veux adresser un grand merci. Nous faisons ainsi ensemble de notre commune un lieu où il fait bon vivre, grandir et s'engager.

Mes meilleurs vœux de bonheur et de joies vous accompagnent pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous. Je conclurai simplement par les mots de Jacques Brel en 1968, un des mes textes préférés en cette période de vœux, et qui résonne de manière si forte encore :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns. Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences. Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. »

Très belle année 2026 à toutes et à tous !

Glickliches Nejes Jahr !



Murielle Fabre,
Maire de Lampertheim

SOMMAIRE

MAIRIE & EUROMÉTROPOLE 2

JEUNESSE 14

CADRE DE VIE 18

CULTURE 27

SOLIDARITÉS 36

ASSOCIATIONS 42

VIE ÉCONOMIQUE 50

VIE COMMUNALE 52

Directrice de publication

Madame la Maire Murielle Fabre

Comité de rédaction pour les articles hors associations : Frédéric Roth, Patricia Bittermann, Yaël Hubert, Véronique Burckel, Lydie Mougel, Érine Linder, Audrey Schmitt, Cyril Perrin, Lucas Coquin, OPAL, CIAS.

Comité de relecture : Murielle Fabre, David Gaeng, Fabienne Bluem, Chrystelle Laborde, Éric Gobert, Delphine Heckmann.

Conception et réalisation
Valparaíso

Crédit photos & illustrations
Mairie de Lampertheim, Murielle Fabre, Fabienne Bluem, Séverine Bornert, Yvan Kuntzmann, Claude Parent, OPAL, Eurométropole de Strasbourg, CIAS, École de MusiqueS Ravel, Lydia Objectif Photographe, Club Vosgien section Kochersberg, ARS Grand Est, iStock, associations rédactrices des articles.

Impression

Imprimerie Kocher Rosheim
certifiée Imprim'Vert
1950 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal : décembre 2025



Résumé des décisions prises en 2025



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2025

- Débat d'orientation budgétaire 2025 (DOB) portant sur le rapport d'orientation budgétaire dont l'objectif est d'éclairer les décisions financières qui fixeront les priorités et guideront l'évolution de la commune pour l'année 2025.
- Candidature au label *Ville active et Sportive* pour les 3 années à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2025

- Demande de subvention à hauteur de 80% auprès de différents partenaires pour le financement de la végétalisation des cours d'école dont le montant total est estimé à 165 000 € HT.
- Demande de subvention à hauteur de 74% auprès de différents partenaires pour le financement du projet *Aventure en plein air* comprenant un pumptrack / skatepark / circuit d'initiation au vélo, la rénovation d'un terrain de tennis, du mobilier d'apprentissage et de motricité et des jeux musicaux pour un montant total de 346 365 € HT.
- Dénomination de parkings communaux permettant de faciliter leur repérage et d'orienter les usagers.
- Avis favorable sur les projets sur l'espace public de l'EMS – programmation 2025 (bassin/collecteur selon schéma directeur d'assainissement, réaménagement de la place de Niefern, création de feux récompense rue Principale, Pôle d'Échange Multimodal) avec réserve sur le projet *Rue des Vosges* où la proposition des travaux dans cette rue sera rediscutée avec l'EMS suite à la réunion avec les riverains.
- Approbation des conventions d'objectifs et de moyens 2025 avec les associations de Lampertheim bénéficiant

d'une subvention ou d'avantages en nature.

- Adoption du Compte Financier Unique (CFU) 2024 qui se présente comme suit : Investissement :
- 166 159,22 € / Fonctionnement : + 1 075 130,88 € / Total : + 908 971,66 €.
- Affectation des résultats de clôture 2024 au budget primitif 2025 : + 888 971,66 € en section de fonctionnement et + 166 159,22 € en section d'investissement.
- Affectation de 186 159,22 € d'excédent de fonctionnement du Compte Financier Unique 2024 au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » du Budget Primitif 2025.
- Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2025 qui sont maintenus à leur niveau de 2024 :
- Taux de la taxe d'habitation : 16,11 %
- Taux (cumulés) de la taxe sur le foncier bâti : 27,03 %
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti : 61,70 %
- Vote du Budget Primitif 2025 : 3 604 000 € en dépenses et recettes de fonctionnement / 1 262 000 € en dépenses et recettes d'investissement / soit un budget total de dépenses et recettes de 4 866 000 €.
- Mise à jour du R.I.F.S.E.E.P. (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) dont bénéficient les agents de la commune.
- Mise en place d'une prime d'intéressement à la performance collective des services.
- Revalorisation de la participation de l'employeur fixée à 40 €/mois pour le Risque Santé et à 15 €/mois pour le Risque Prévoyance.
- Mise en place des titres restaurants pour les agents communaux pour une valeur faciale de 8 € (participation de l'employeur à hauteur de 50%).

- Mise en place d'astreintes pour le personnel communal de la filière technique et certains agents de la filière administrative.
- Désignation de 3 propriétaires titulaires (MM. Jean-Paul Roth, Michel Bornert et Alphonse Felten) et de 2 propriétaires suppléants (M. Nicolas Matzinger et Mme Nelly Scherrer) membres de l'Association Foncière de Lampertheim.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025

- Choix de l'Organisation Populaire et familiale des Activités de Loisirs (OPAL) comme délégataire en charge de l'exploitation et de la gestion des services d'accueil périscolaire et extrascolaire pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2025 et validation de la grille tarifaire pour ce service à compter du 1^{er} septembre 2025.
- Plan de lutte contre les violences faites aux enfants avec mise en place du dispositif des boîtes aux lettres Papillons, désignation de référents chargés de leur suivi et actions de sensibilisation à destination des encadrants des milieux sportifs et culturels, en collaboration avec des associations et organismes spécialisés.
- Adoption d'un règlement du marché hebdomadaire applicable à compter du 1^{er} octobre 2025.
- Approbation de la convention cadre pour l'utilisation du Système d'Information Géographique de l'Eurométropole de Strasbourg par ses communes membres et services associés.
- Prorogation de la convention de portage de la parcelle cadastrée section 2 numéro 22 d'une surface de 3,35 ares (1, place du Tilleul) pour une nouvelle durée de trois ans avec l'Etablissement Public Foncier.
- Approbation de la convention de coopération dans le cadre des opérations de viabilité hivernale entre l'EMS et la commune de Lampertheim.
- Versement d'une subvention de 500 € à une jeune Lampertheimoise pour sa participation aux championnats d'Europe 2025 (Lettonie) et aux championnats du Monde 2025 (au Danemark) de BMX.
- Renouvellement de la convention *Réseau Pass'relle* prévoyant la gratuité de la carte *Pass'relle* à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Admission en créance éteinte d'un montant irrécouvrable de 1 116,22 € (impayé de Taxe Locale sur la Publicité Extérieure de 2022).
- Fixation des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Modification des tarifs communaux prévoyant la gratuité, à titre exceptionnel pour l'année 2025, du droit de place pour le messti 2025.
- Mise en place d'un contrat d'apprentissage pour le pôle espaces verts à compter de septembre 2025.
- Versement d'une subvention de 500 € au profit de l'association *Pour l'amour 2 Nathan* (association créée pour venir en aide à Nathan atteint du syndrome d'Angelman qui nécessite des soins constants et pour

soutenir la recherche médicale).

- Signature d'un bail précaire d'une durée d'un an pour le bon entretien d'un terrain de 11,69 ares situé rue de la Poste acquis par la commune de Lampertheim en 2025.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025

- Approbation d'un avenant à la Délégation de Service Public avec l'OPAL prévoyant l'extension temporaire du nombre de places, soit 8 places supplémentaires pour les maternelles et 4 supplémentaires pour les élémentaires pour l'année scolaire 2025-2026.
- Sollicitation du fonds de concours aux écoles de musique de l'Eurométropole pour un montant de 4 990 €.
- Versement d'une subvention de 500 € à une jeune Lampertheimoise pour sa participation aux championnats du Monde de Cheerleading qui auront lieu à Orlando (USA) en avril 2026.
- Actualisation du tableau des amortissements à compter du 1^{er} janvier 2026 – Référentiel M 57.
- Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 dans la limite de 25% des dépenses du Budget Primitif 2025.
- Fixation du nombre d'agents recenseurs et de leur rémunération pour la campagne de recensement de la population 2026.
- Adhésion à la convention de participation Risque Santé du Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la période 2026-2031.
- Acquisition d'une parcelle de 1375 m² située rue de Mundolsheim appartenant à la Paroisse de la Confession d'Augsbourg de Lampertheim.
- Dénomination des rues en alsacien, proposée par les bénévoles des Dorfgeschecht, dont l'objectif n'était pas de traduire les noms français en alsacien, mais de se remémorer les noms que portaient ces rues au début du XX^e siècle.
- Versement d'une subvention de 2 500 € au Théâtre Alsacien de Strasbourg pour les deux représentations qui ont eu lieu en novembre 2025.
- Approbation d'une motion pour la langue et la culture régionales d'Alsace.
- Le Conseil prend acte du Rapport annuel 2024 de l'EMS sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement et sur la qualité et le prix du service d'élimination des déchets.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2025

- Signature d'une convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols (ADS) avec l'Eurométropole de Strasbourg.
- Avis favorable sur les projets sur l'espace public de l'EMS – programmation 2026 (réaménagement de la place de Niefern, réaménagement de la rue de Pfulgriesheim, aménagement du Pôle d'Echange Multimodal). ♦

Une convention au service d'un territoire uni et cohérent

Le 30 juin dernier, lors de la séance du Conseil municipal, Madame Murielle Fabre, Maire de Lampertheim, a officialisé, aux côtés de Madame Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, la signature de la convention partenariale entre la commune et l'Eurométropole. Cet acte fort marque une nouvelle étape dans la coopération entre Lampertheim et la collectivité métropolitaine.

Les conventions partenariales constituent un outil de transparence des actions de l'Eurométropole sur le territoire. Elles s'inscrivent dans la volonté de l'agglomération de se positionner au plus près des communes. Cette démarche est une transcription concrète du pacte de gouvernance adopté en juin 2021 par le Conseil de l'Eurométropole. Les conventions ont pour objet de préciser les objectifs partagés par l'Eurométropole et la commune sur son territoire et d'afficher les actions et réalisations métropolitaines.

Document co-construit, la convention vise à accompagner les relations entre l'Eurométropole et la commune et présente l'ensemble des investissements de l'Eurométropole sur le territoire de la commune, en matière de voirie, de pistes cyclables, de mobilité, d'habitat, d'environnement et de services publics.

Le document se structure autour de trois parties élaborées conjointement :

- Un diagnostic partagé établissant les caractéristiques de la commune, son positionnement dans le territoire, ses atouts, ainsi que ses perspectives de développement.
- Les actions territorialisées de l'Eurométropole, ses investissements sur la période 2020-2026 et les accompagnements thématiques possibles.

- Enfin, les actions et initiatives locales pour lesquelles la commune est pilote et qui rayonnent à l'échelle du bassin de vie proche, voire sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole.

La signature acte symboliquement les compétences de chacun et les actions menées par l'Eurométropole.

À LAMPERTHEIM

Élaborée entre les services de la commune et ceux de l'Eurométropole, la présente convention détaille les actions que l'Eurométropole déploie sur la commune. Peuvent notamment être cités :

- La réalisation de pistes cyclables notamment vers Pfulgiesheim (170 000 €) et entre les rues des Alisiers et de la Souffel (570 000 €) ;
- Les travaux de renaturation et de restauration des cours d'eau pour 300 000 € ;
- La gratuité des transports en commun bénéficiant à près de 350 jeunes Lampertheimois ;
- Le soutien aux commerces de proximité, au travers du dispositif d'aides à l'investissement (20 000 € versés pour une rénovation), ou à l'agriculture de proximité avec la manifestation *Le tour des fermes* (juin 2022) ;
- La réalisation de l'extension du cimetière, dont les travaux se sont achevés en septembre 2025, pour 452 000 € ;
- Le soutien à la culture (médiathèque :



environ 13 000 €/an et l'école de musique : env. 4 000 €/an via des fonds de concours) ;

- La mise en œuvre de la collecte des biodéchets, etc.

Enfin, la convention valorise les actions communales qui rayonnent sur un territoire plus large. Pour Lampertheim, plusieurs points peuvent être signalés. On peut citer l'attractivité économique de la zone commerciale, les actions menées pour renforcer la trame verte et bleue, ou encore la réduction de l'empreinte carbone, grâce à une démarche *Zéro phyto* et à la rénovation de l'éclairage public.

Le dynamisme de la vie culturelle et associative est également illustré par le Festival « *Lamper'Times* », l'accueil du Théâtre Alsacien de Strasbourg (TAS) et les séances de cinéma en plein air organisées chaque été. ♦

Pour consulter
l'intégralité de
la convention, scannez
ce QR-code.



Les médiathèques gratuites pour tous

À partir du 1^{er} janvier 2026, l'inscription dans les bibliothèques et médiathèques du réseau *Pass'relle* deviendra gratuite pour tous.

Votée le 28 mars par le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg, cette mesure vise à favoriser l'accès au livre, à la lecture et à l'information pour plus de 500 000 habitants.

Les médiathèques sont des lieux de vie ouverts à tous et accessibles librement, sans condition. Elles donnent déjà accès à de nombreux services gratuits, ainsi qu'à une offre culturelle variée et de proximité. En 2026, la carte *Pass'relle*, carte unique permettant d'emprunter dans les 34

médiathèques des communes de l'Eurométropole, sera également accessible gratuitement, à tout âge et quel que soit le lieu de résidence.

L'accès au livre et à la lecture constitue un enjeu fondamental pour la diffusion de la connaissance, la constitution de l'esprit critique et la lutte contre la désinformation aussi bien qu'il est source d'épanouissement et de plaisir pour toutes et tous. La gratuité des médiathèques permet d'élargir et de faciliter cet accès à tous les publics.

Les communes de l'Eurométropole s'inscrivent ainsi dans une dynamique nationale qui vise à élargir la gratuité des médiathèques.

Une telle mesure a en effet déjà été prise par des grandes villes françaises : Marseille, Rennes, Bordeaux, Lille, Grenoble... Grâce au réseau *Pass'relle*, cette gratuité ne se cantonne pas à la ville-centre mais est rendue opérante pour l'ensemble des communes disposant d'une médiathèque.

Lampertheim a validé le renouvellement de son adhésion au réseau *Pass'relle* le 30 juin dernier. ♦

En pratique

Jusqu'au 31 décembre 2025, l'abonnement aux médiathèques reste payant aux tarifs en vigueur pour les adultes et les jeunes à partir de 16 ans.

L'abonnement aux médiathèques devient gratuit au 1^{er} janvier 2026. L'inscription s'effectue sur place, dans l'une des médiathèques du réseau

Pass'relle, sur présentation d'une pièce d'identité. L'abonnement est valable un an. ♦

Plus d'informations sur : www.mediatheques.strasbourg.eu ou sur le site de votre commune.



Horaires :

Le lundi de 17h00 à 18h30
Le mardi de 15h00 à 19h00
Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Le jeudi de 15h00 à 17h00
Le vendredi de 15h00 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 12h00
Et un dimanche par mois de 10h00 à 12h00

Contact :

Érine Linder
Tél. : 03 88 81 86 10
Courriel : bibliotheque@lampertheim.fr
<https://opac-x-lampertheim.biblixnet.net>
[f @bibliothequelampertheim](https://www.facebook.com/bibliothequelampertheim)

Un label qui fait rayonner le patrimoine de Lampertheim



L'Eurométropole de Strasbourg a obtenu en 2025 le label *Pays d'art et d'histoire* pour l'ensemble de ses 33 communes, étendant ainsi un label précédemment détenu uniquement par la Ville de Strasbourg en 2014.

Cette reconnaissance, attribuée pour dix ans par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, vise à valoriser, préserver et transmettre le patrimoine architectural, urbain, paysager et immatériel du territoire. L'Eurométropole s'engage dans un projet culturel ambitieux fondé sur la sensibilisation des habitants à leur patrimoine commun, à travers des actions de valorisation, de préservation et d'éducation artistique et culturelle.

Ce label témoigne de l'importance accordée à la conservation des savoir-faire, à la promotion des métiers d'art et à la transmission des richesses patrimoniales tout en impliquant les communes dans une dynamique collective de valorisation culturelle. En complément, une plateforme culturelle a été mise en place pour faciliter l'accès et la découverte de l'offre culturelle et patrimoniale à l'échelle de l'Eurométropole, renforçant ainsi la visibilité des richesses artistiques et historiques locales.

Lampertheim fait désormais partie des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg bénéficiant du label *Pays d'art et d'histoire* depuis son extension officielle en 2025. Ce label, attribué par la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, met en valeur et protège un patrimoine culturel remarquable à l'échelle intercommunale. Il incite chaque commune, y compris Lampertheim, à valoriser son histoire, ses monuments et ses traditions via des projets culturels et éducatifs au sein d'une programmation commune pour la décennie à venir.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE LAMPERTHEIM

Lampertheim possède un riche passé, attesté par de nombreux vestiges archéologiques datant du néolithique ainsi que des traces d'occupation à l'époque romaine. Le village a traversé différentes périodes marquantes, passant sous l'autorité de l'abbaye de Honau au Moyen Âge, puis des seigneurs locaux, jusqu'à sa destruction au XVII^e siècle lors des conflits européens. Depuis le XIX^e siècle,

l'évolution de Lampertheim reflète le développement industriel de la région strasbourgeoise, tout en conservant son identité rurale tournée vers l'agriculture (maïs, colza, betterave) et la culture de l'asperge, emblématique du secteur.

En intégrant ce label, Lampertheim s'engage à mettre en avant ses particularités via des actions telles que des expositions, des visites guidées ou des ateliers pédagogiques. Parmi ses atouts patrimoniaux figurent une œuvre majeure de Leo Schnug à la mairie, des fermes à colombages, les églises protestante et catholique, ainsi que des traditions agricoles encore vivaces aujourd'hui.



Lampertheim, par son intégration au label *Pays d'art et d'histoire* de l'Eurométropole de Strasbourg, s'affirme comme une commune active dans la préservation, la valorisation et la transmission de son patrimoine, tout en s'inscrivant dans une dynamique culturelle élargie à l'échelle métropolitaine. ♦

Un déploiement progressif du tri sélectif en porte-à-porte

L'Eurométropole de Strasbourg franchit une nouvelle étape dans sa politique ambitieuse de gestion des déchets en faisant le choix d'une collecte sélective en porte-à-porte dans les communes de moins de 10.000 habitants, qui jusqu'à présent n'en disposaient pas.



Cette réforme s'inscrit dans le cadre du programme *Zéro déchet 2021-2026*, dont l'objectif est de réduire de 15 % l'ensemble des déchets ménagers et de moitié le volume des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) entre 2010 et 2030.

Depuis 2023, l'extension des consignes de tri et l'introduction de la collecte des déchets alimentaires ont déjà modifié la composition des OMR, tout en réduisant leur quantité. Pour optimiser davantage le système, l'Eurométropole a mené, en 2024, une série d'expérimentations dans quatre communes pilotes : Plobsheim, Achenheim, Reichstett et Vendenheim. Ces tests ont permis d'évaluer plusieurs combinaisons entre collecte en porte-à-porte, réduction de la fréquence de ramassage, renforcement des points d'apport volontaire, et introduction de dispositifs spécifiques comme des sacs de pré-collecte et des conteneurs pour cartons.

Les premiers résultats confirment l'efficacité des mesures mises en place. À Plobsheim, la réduction de la fréquence des OMR, combinée à une collecte sélective en alternance, a permis de diminuer de plus de 20 % les déchets résiduels, d'augmenter de plus de 20 % les volumes triés et de faire progresser de 50 % la collecte des biodéchets. Le levier le plus efficace reste la collecte des OMR tous les 15 jours, qui

incite fortement au tri. En revanche, cette méthode s'accompagne d'un taux plus élevé d'erreurs de tri, atteignant 35 % en porte-à-porte contre seulement 11 % pour les dispositifs en apport volontaire, ce qui génère des surcoûts. La qualité du tri reste donc un enjeu majeur à maîtriser grâce à des campagnes de sensibilisation et des actions de contrôle.

Le calendrier de déploiement s'échelonne de 2025 à 2028. La phase préparatoire, déjà entamée, se poursuivra jusqu'en 2026 avec l'introduction progressive de nouveaux équipements, des actions correctives ciblées et la création de soixante nouveaux circuits de collecte. Certaines communes, comme Plobsheim, bénéficieront d'un déploiement anticipé dès 2025. La phase opérationnelle s'étendra jusqu'en 2027, suivie d'un ajustement en 2028 selon les résultats observés.

Le coût prévisionnel du projet s'élève à 4 millions d'euros, pris en charge par l'Eurométropole, avec le soutien espéré de l'ADEME et d'éco-organismes. Le fonctionnement entraînera une hausse annuelle d'environ un million d'euros, couverte par une augmentation progressive de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sur les communes concernées. ♦

Bassin d'orage rue de la Souffel

Le schéma directeur d'assainissement à Lampertheim : un bassin de stockage pour préserver notre environnement



Engagée dans la reconquête de la qualité des cours d'eau et face aux enjeux climatiques et environnementaux, l'Eurométropole s'est dotée depuis 2012 d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) pour répondre à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000 qui impose le retour au « bon état écologique des masses d'eau » au plus tard au 31 décembre 2027.

Le Schéma Directeur d'Assainissement permet ainsi de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et de lutter contre les inondations par débordement des réseaux d'assainissement.

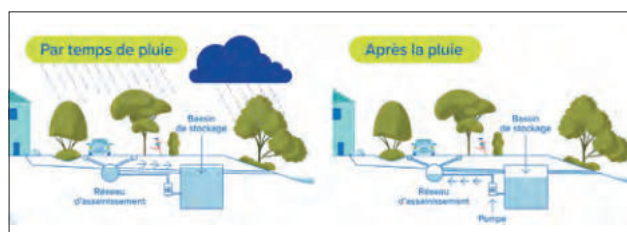
Ce schéma concerne les 33 communes de l'Eurométropole. Chaque commune fait ainsi l'objet d'une étude hydraulique approfondie qui a permis d'aboutir sur Lampertheim au programme de travaux présenté ci-après.

CE QUI EST PRÉVU À LAMPERTHEIM

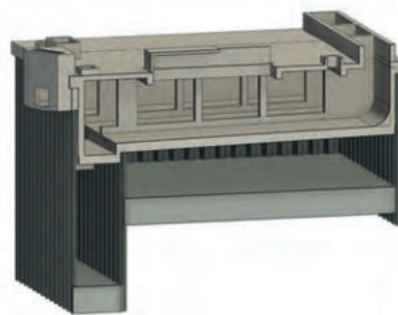
Le réseau d'assainissement de la commune de Lampertheim est majoritairement de type unitaire. Il collecte dans une même canalisation les eaux usées et les eaux pluviales pour les envoyer par pompage vers le réseau d'assainissement de Mundolsheim, puis gravitairement jusqu'à la station d'épuration de Strasbourg-La Wantzenau. Par temps de pluie le réseau se déverse dans les cours d'eau qui traversent la commune : le Kolbsenbach, le Leisbach et la Souffel ce qui dégrade leur qualité. Afin de compléter les premiers travaux réalisés en 2021 et 2022 rue de Mundolsheim et rue du Chemin de Fer il est prévu la construction d'un bassin enterré de 1500 m³ et de modifier les déversoirs d'orages existants. L'ensemble de ces travaux permettra de réduire de 80 % le volume annuel déversé dans les différents cours d'eau.

LE FONCTIONNEMENT DU FUTUR BASSIN DE STOCKAGE

Par temps de pluie, les eaux usées et les eaux de ruissellement sont stockées dans le bassin. Après la pluie, une pompe les renvoie vers le réseau d'assainissement. Le déversement dans le milieu naturel est ainsi évité. Quand le bassin est plein, les eaux excédentaires sont déversées dans le milieu naturel. Les rejets issus des bassins de stockage auront un impact réduit sur le milieu naturel.



Les dimensions de l'ouvrage et la présence de la nappe phréatique à faible profondeur imposent des techniques d'exécution particulières (soutènement en palplanches, bouchon injecté au pied des fondations) afin de garantir l'étanchéité et la stabilité du bassin.



LE PROGRAMME DES TRAVAUX

La durée des travaux pour la construction du bassin de 1 500 m³ est de 10 mois. Ce dernier a une longueur de 23 mètres, une largeur de 18 mètres et une profondeur de 4,80 mètres. Les travaux prévoient aussi la modification de 5 déversoirs d'orages existants rue de Pfulgriesheim et rue de Mundolsheim, pendant une durée de 2 mois.

Le montant global des travaux s'élève à trois millions d'euros TTC, avec le cofinancement de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. ◆

La place de Niefern se réinvente

L'Eurométropole de Strasbourg a démarré les études de faisabilité avec pour objectif le réaménagement de la place Niefern d'ici à l'été 2026. Cette place, située à proximité des structures scolaires et périscolaires, dans un quartier résidentiel et disposant d'un espace vert central, a fait l'objet de différents scénarios.

Les objectifs poursuivis consistaient à sécuriser et fluidifier la dépose des élèves, déplacer la zone de dépose du bus et augmenter l'offre en stationnements.

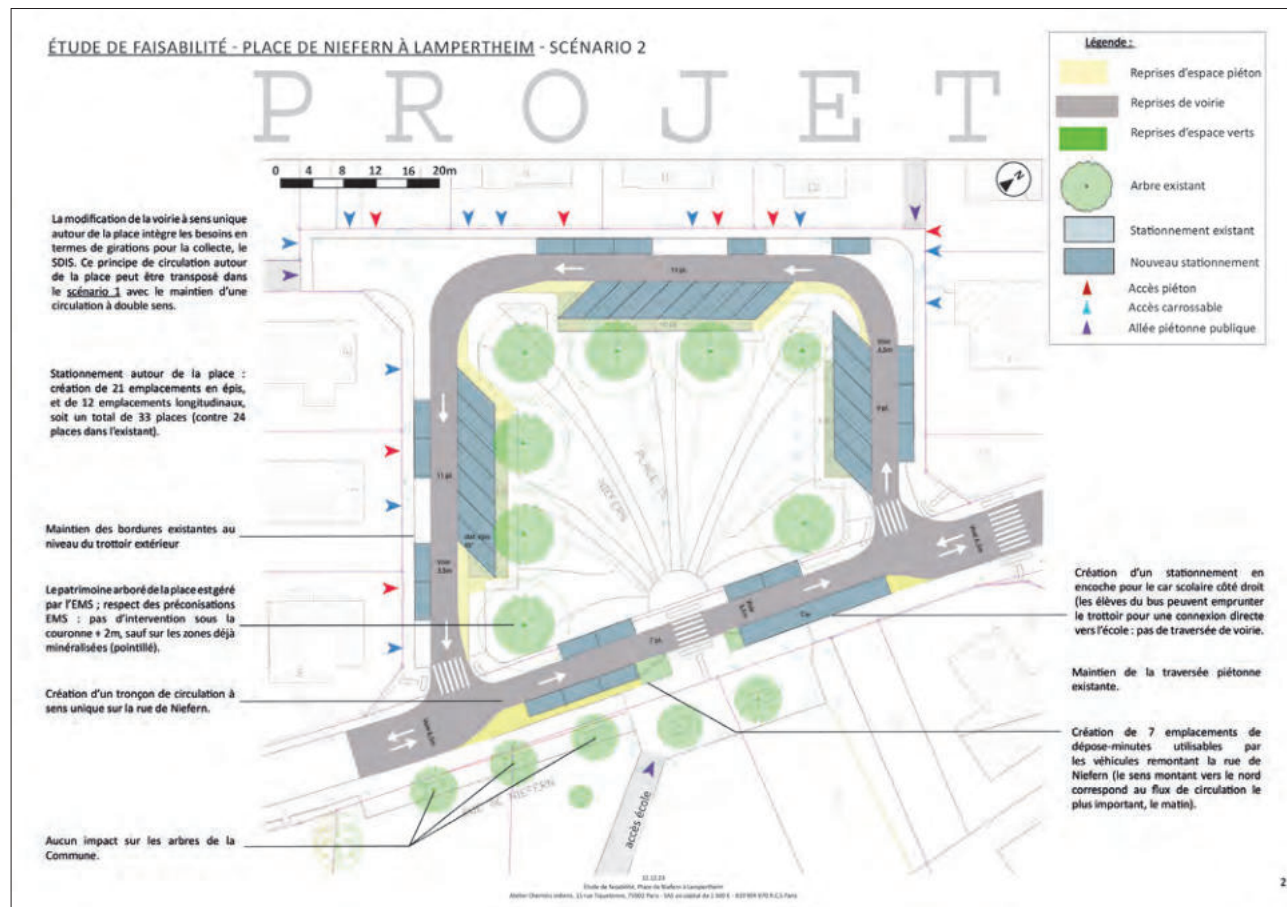
Les riverains se sont exprimés et une solution a été validée avec la municipalité et les services de l'Eurométropole de Strasbourg.



PLUSIEURS AMÉNAGEMENTS SONT AINSI PRÉVUS

- Mise en place d'un sens unique ;
- Création de 7 places supplémentaires de dépose-minute côté école ;
- Création de 21 emplacements en épis, et de 12 emplacements longitudinaux, soit un total de 33 places (contre 24 places dans l'existant) ;
- Création d'un stationnement spécifique en encoche pour le car scolaire côté droit, permettant un accès sécurisé des élèves.

Les travaux devraient se dérouler au premier semestre 2026 pour un montant total estimé à 150 000 € TTC



Cimetière

Première phase des travaux achevée : le cimetière entre tradition et renouveau

Les travaux d'agrandissement du cimetière, entamés en début d'année, ont été achevés et réceptionnés le 2 septembre 2025 : environ 80 nouvelles tombes, 35 nouvelles cavurnes, un columbarium comprenant 20 emplacements et des aménagements paysagers ont été ajoutés.

Afin d'assurer une continuité harmonieuse des cheminements, l'allée centrale du cimetière existant a été réaménagée et revêtue du même matériau stabilisé que celui de l'allée centrale de l'extension.

Les aménagements paysagers prévus dans cette première phase ont démarré en octobre 2025 et se sont finalisés par un geste inaugural le 13 décembre 2025.

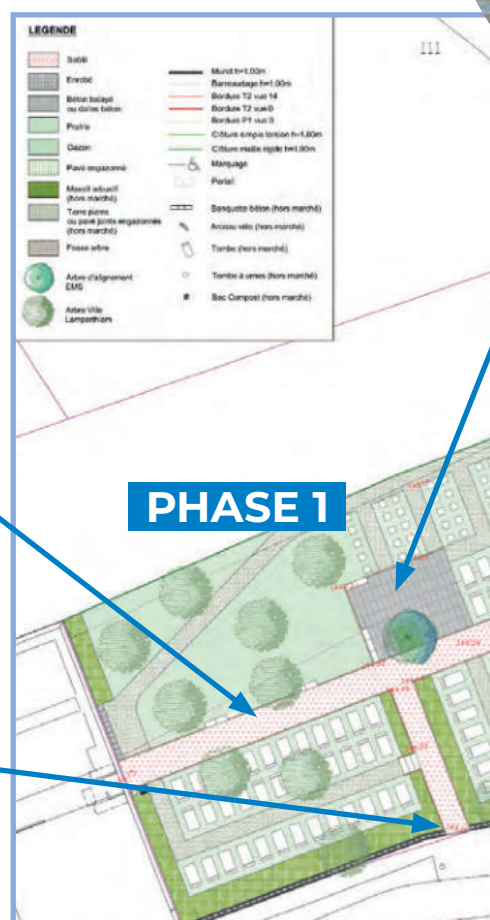
La deuxième phase, programmée pour la période 2027-2030, portera le nombre total de tombes à 232 et celui des cavurnes à 80. Il intégrera la réalisation d'un jardin du souvenir (ou pelouse de dispersion) de 150 m² ainsi que la plantation d'une vingtaine d'arbres supplémentaires, l'installation de 10 places de parking et de 4 arceaux à vélos.

LE COÛT DE L'OPÉRATION

L'EMS a procédé à l'acquisition des parcelles nécessaires à l'extension du cimetière pour un montant total de 305 000 €.

Le montant total des travaux pour la phase 1 s'établit à 289 223 € TTC et se répartit de la manière suivante :

- à la charge de l'Eurométropole de Strasbourg : 204 499 €,
- à la charge de la ville de Lampertheim : 84 724 €.



LE PROGRAMME DES TRAVAUX

À la charge de l'Eurométropole de Strasbourg

L'extension du cimetière communal. Ces compétences incluent l'acquisition du foncier et les travaux d'infrastructures comprenant les études, la préparation des terrains, l'installation des réseaux, des voies de circulation, des plantations d'alignement et des clôtures.

À la charge de la ville de Lampertheim

La gestion du cimetière et les travaux relevant du fonctionnement courant ou des installations d'équipements ou de sépultures comme l'aménagement des sections (allées secondaires, haies, cavurnes, caveaux, bancs, supports à arrosoirs), des espaces de dépose pour les éléments de commémorations (plaques, fleurs, photos...) et la pose d'équipements funéraires (columbariums, ossuaires, puits à cendre, caveaux provisoires, espace de dispersion, cavurnes, caveaux, plantations du souvenir et arbres sépultures, livre du souvenir, colonne ou plaque commémorative...). ♦



PHASE 2

Des chantiers au service de la mobilité

Reprise du marquage de passages piétons rue Principale et rue de Pfulgriesheim.



Réalisation d'un cheminement pour les piétons entre le parking du Kolbsenbach et le passage piéton rue de Pfulgriesheim, le long de l'aire d'agrès fitness. ♦

Un engagement renouvelé

À l'issue d'une consultation menée sur plusieurs mois, la commune a décidé de reconduire, en septembre 2025, la Délégation de Service Public (DSP) confiée depuis 2022 à l'OPAL pour la gestion des services périscolaires, extrascolaires et jeunesse, et ce pour une nouvelle période de quatre ans, jusqu'en 2029.



Dans un contexte économique contraint, le service périscolaire et extrascolaire demeure une priorité à maintenir. Chaque jour, plus de 210 enfants en bénéficient, dans un souci constant de qualité et d'adaptation.

UNE AUGMENTATION DES EFFECTIFS

À la rentrée 2025, l'augmentation des effectifs (+4 places en élémentaire et +8 en maternelle) a entraîné une réorganisation rapide, comprenant l'accroissement de la capacité d'accueil (+12 places), le renforcement des équipes, l'ajustement des espaces et des temps d'accueil, ainsi qu'une attention particulière portée au rythme de vie des plus jeunes, notamment pour la sieste. Pour accompagner ces évolutions, la collectivité a mobilisé des moyens financiers supplémentaires. L'objectif éducatif demeure le même : offrir un cadre sécurisant, enrichissant et épanouissant pour chaque enfant, dans une logique de coéducation avec les familles et en cohérence avec l'école.

LE COÛT DE CES SERVICES

Le coût total de ces services s'élève à 3 622 500 € sur la durée de la délégation. La commune en assume une part significative à hauteur de 1 546 420 € (43 %), ceci afin de maintenir des tarifs accessibles pour les familles et de permettre à l'OPAL de mettre en œuvre le projet dans de bonnes conditions. La contribution des familles représente 51 % du coût réel, soit 1 862 410 €, complétée par la participation de notre partenaire institutionnel, la CAF, à hauteur de 6 % environ, soit 193 020€.

Grâce aux ajustements opérés de manière continue jusqu'à l'été 2025, les hausses d'inscriptions ont pu être accompagnées. En revanche, dans un souci de maintien de la qualité d'accueil et du respect des normes en vigueur, des ajustements pourront, si nécessaire, être envisagés pour mieux réguler l'accès aux services, voire limiter le nombre de places disponibles à l'avenir.

L'ESPACE JEUNESSE

Concernant l'espace jeunesse, historiquement destiné aux 10-18 ans, celui-ci a accueilli en moyenne une dizaine de jeunes l'an dernier, pour un coût par enfant supérieur à celui de l'accueil périscolaire. Après une réorganisation recentrée sur les 10-12 ans, tranche d'âge la plus représentée ces dernières années, la commune étudie actuellement avec le gestionnaire et les parents une évolution du dispositif en vue d'un élargissement du public concerné. Dans le respect des contraintes budgétaires et sans augmenter le coût

global du service, plusieurs pistes sont à l'étude afin de proposer un accueil éducatif adapté aux adolescents de moins de 14 ans.

UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

L'équipe d'animation s'est engagée dans la mise en œuvre d'un nouveau projet éducatif intégrant des actions autour des thématiques des droits de l'enfant et du mieux-vivre ensemble. Ces thématiques sont déclinées sous forme d'ateliers, de jeux, de discussions et de projets collectifs dans le cadre périscolaire, afin de favoriser la découverte et l'appropriation des droits de l'enfant.

Un nouveau prestataire de restauration, *la Cuisine de Bitche*, a également été retenu et rencontre un bon accueil auprès des enfants. Une animation culinaire en présence du chef *Bocuse d'Or 2017*, Mathieu Otto, s'est d'ailleurs tenue le 16 octobre. ♦



Protéger les enfants : un engagement collectif à Lampertheim

Depuis 2023, la municipalité s'est engagée dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour prévenir, sensibiliser et lutter contre toutes les formes de violences faites aux enfants. Violences psychologiques, morales, sexuelles ou situations de harcèlement – y compris en ligne – peuvent malheureusement s'immiscer dans le quotidien des enfants. Face à ce constat, la commune agit pour garantir à chacun un environnement plus sûr et bienveillant.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE EST UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE.

La réussite du plan communal repose sur l'implication de tous : élus, professionnels, associations, familles et citoyens. Le dispositif, articulé autour de quatre axes – prévention, repérage, prise en charge et évaluation – vise à coordonner les efforts et à renforcer la vigilance de chacun.

Un groupe de travail, réuni en mairie, pilote le projet et assure sa mise en œuvre avec l'ensemble des services municipaux concernés. Dans le champ de la prévention, plusieurs actions transversales ont été lancées, notamment avec les acteurs associatifs de la commune. Les associations sportives FCL, BCL et TCL ont désigné depuis la rentrée 2025 un(e) référent(e) « violences », véritable personne ressource au sein de chaque structure. Son rôle est de faire le lien entre la collectivité, les jeunes pratiquants, leurs familles et les encadrants, d'accompagner la formation et de rester attentif à toute situation préoccupante.

Deux sessions de sensibilisation, animées par l'association Colosse aux pieds d'argile, ont déjà réuni des éducateurs sportifs, bénévoles, agents communaux et représentants paroissiaux. Ces temps d'échange ont permis de renforcer la compréhension des signes d'alerte et de rappeler les outils disponibles pour signaler et prévenir les violences. Dans le cadre du repérage et de la libération de la parole des enfants, le Conseil municipal du 30 juin dernier a validé l'installation de « boîtes aux lettres papillons », supports concrets permettant aux enfants de s'exprimer en toute confidentialité. Les premières seront placées dans la structure périscolaire, accompagnées de formations



dédiées aux professionnels, menées en lien avec les partenaires institutionnels.

La prochaine étape portera sur l'amélioration de la prise en charge des enfants victimes et de leurs proches, en partenariat avec des associations locales spécialisées afin d'assurer écoute, soutien et accompagnement personnalisé. Parallèlement, des actions destinées aux familles sont en cours d'élaboration pour aborder toutes les dimensions de la protection de l'enfant.

Enfin, une charte de collaboration est en préparation. Elle posera les bases d'une coopération renforcée entre les acteurs locaux – services sociaux, santé, éducation, associations et justice – autour de valeurs essentielles : respect, confidentialité, bienveillance et défense des droits fondamentaux de l'enfant. Outil évolutif et concret, cette charte permettra d'assurer un suivi régulier des actions et une adaptation continue aux besoins du territoire.

À travers cette démarche, la commune de Lampertheim affirme sa volonté de bâtir une véritable culture de la protection de l'enfance, fondée sur la solidarité, la vigilance et l'engagement collectif. ♦

Le 119 est le numéro national gratuit et confidentiel pour signaler un enfant en danger ou en risque de l'être, accessible à tous, 24h/24 et 7j/7.

Les enfants, adolescents, adultes ou professionnels peuvent appeler pour signaler des situations préoccupantes telles que des violences physiques, psychologiques ou sexuelles, ou des négligences graves. Des professionnels de l'enfance sont à l'écoute et orientent les appels, en garantissant la confidentialité, et si nécessaire, mobilisent les services compétents pour une intervention rapide. En cas de danger grave ou imminent, il est impératif de contacter les urgences (Police, Gendarmerie, Pompiers, SAMU ou le 114 par SMS pour les personnes sourdes ou malentendantes).

Bilinguisme

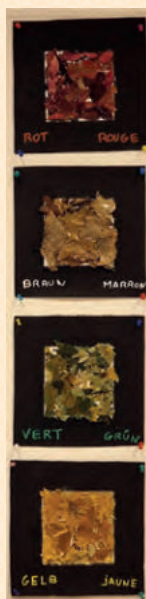
Lampertheim a lancé son pôle franco-allemand pour la rentrée 2025/2026

À la rentrée 2025/2026, un pôle bilingue français-allemand a ouvert à Lampertheim.



Il est le fruit de plusieurs mois d'instruction et d'une réunion publique organisée fin 2024 pour recueillir les souhaits des familles. Cette classe accueille 24 enfants en petite et moyenne sections, encadrés par l'enseignante Ninon Weill. L'emploi du temps est réparti sur quatre jours : deux jours en français et deux jours en allemand. La commune a investi 1 000 € pour l'achat d'ouvrages en allemand destinés aux plus petits, ainsi que du matériel pédagogique adapté. Les parents peuvent également accompagner cet enseignement grâce à une collection d'ouvrages disponible à la médiathèque.

En 2025, une nouvelle réunion d'information a été organisée en collaboration avec les services municipaux pour aider les parents des futurs élèves de petite section à faire un choix éclairé concernant la scolarité de leurs enfants. En favorisant le bilinguisme à l'école, ce projet prépare les enfants à un avenir enrichi, tant personnellement que professionnellement, tout en contribuant à leur ouverture culturelle. ♦



Bénévolat

Des bénévoles pour sécuriser les abords des écoles

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la commune de Lampertheim a instauré un dispositif de sécurité visant à renforcer la protection des enfants aux abords des écoles maternelle et élémentaire. Un appel à candidatures a été lancé cet été afin de recruter des bénévoles désireux de s'impliquer dans la vie locale.



Reconnaissables grâce à leur gilet vert, les bénévoles interviennent aux heures d'entrée et de sortie des classes pour faciliter et sécuriser la traversée des élèves. Ils sont positionnés sur plusieurs points stratégiques, définis comme potentiellement sensibles et agissent en lien direct avec l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et les équipes éducatives. En raison de leur âge et de leur taille, les enfants restent particulièrement exposés aux dangers liés à la circulation. La présence des bénévoles constitue donc un appui important pour prévenir les risques.

Dans le cadre d'un premier retour sur expérience, ce partenariat entre la

mairie et les bénévoles a déjà permis de faire évoluer le dispositif et d'identifier les secteurs prioritaires.

Ces bénévoles assidus participent activement à la sécurisation des abords des écoles et contribuent à améliorer les conditions de déplacement des élèves. Leur présence est perçue positivement par les familles et les équipes éducatives et renforce les liens entre générations, tout en soutenant une démarche collective au service de la sécurité et du bien-être des écoliers. ♦

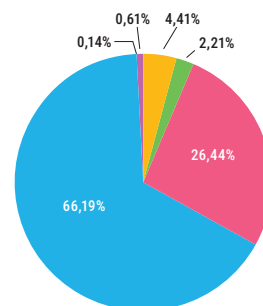
Les habitants intéressés à rejoindre l'équipe des bénévoles peuvent transmettre leur candidature à la mairie par téléphone au 03 88 20 12 69 ou par mail à mairie@lampertheim.fr.

École primaire

Coût annuel de l'école primaire : 214 708 €

Achats, livre, fournitures, petit matériel
Enveloppe transports
Entretien des bâtiments / Fluides
Charges de personnel (dont entretien bâtiment)
Subvention scolaires (voyages primaire)
Divers (événements...)

Soit un peu plus de 1 000 € par élève, toute dépense comprise.



Nouvelle affectation, aménagement des solutions de transport

Cette année, les élèves de CM2 de Lampertheim ont effectué leur rentrée au collège *La Pierre Polie* de Vendenheim, alors que leur affectation initiale concernait le collège de secteur de Mundolsheim.

Cette décision, connue peu avant les congés d'été, a nécessité une adaptation rapide de la part des familles. L'équipe éducative de l'école et celle du collège se sont aussitôt mobilisées afin d'assurer une transition sereine et rassurante pour les futurs collégiens et leurs familles.

À la suite de l'annonce de l'affectation des élèves au collège de Vendenheim, un travail concerté a été mené entre la mairie, la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) et l'Eurométropole de Strasbourg afin d'anticiper et d'adapter l'offre de transport sur notre territoire. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de

répondre aux enjeux que représente cette nouvelle organisation pour les familles et de garantir aux enfants une scolarité dans les conditions les plus optimales.

La CTS a rapidement apporté une réponse positive en ajustant les dessertes, les horaires et les correspondances nécessaires à la mobilité des collégiens. Cet aménagement permet aux jeunes collégiens de rejoindre le collège de Vendenheim dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, contribuant ainsi à leur réussite scolaire et à leur bien-être au quotidien.

Une communication spécifique a été mise en place à destination des familles afin de leur transmettre toutes les informations utiles sur les lignes, les horaires et les points d'arrêt desservant le collège. L'objectif était

de faciliter l'accès des élèves aux transports en commun et d'accompagner parents et enfants dans cette nouvelle organisation.

Par ailleurs, un travail est actuellement conduit avec les services de la CeA et de l'Éducation Nationale pour anticiper l'affectation des futurs élèves de 6e pour la rentrée prochaine. Le choix définitif sera fait d'ici mars, permettant ensuite de travailler collégialement sur tous ces sujets avec une nouvelle sectorisation. Le collège de Vendenheim est pressenti pour devenir notre nouveau collège de secteur. Une réunion avec les parents des élèves de CM1 et CM2 a eu lieu le 26 novembre dernier. Cette concertation permet d'adapter en amont les solutions de mobilité, qu'il s'agisse du renforcement de l'offre de transport collectif avec la CTS ou du développement des mobilités douces pour les déplacements vers le collège. ♦



Nouvelles zones bleues

Repenser le stationnement urbain

MISE EN PLACE DE ZONES BLEUES À LAMPERTHEIM : POUR UN STATIONNEMENT PLUS FLUIDE ET ÉQUITABLE

Dans le cadre de la politique de régulation du stationnement et suite aux demandes exprimées par les commerçants et les usagers, la commune de Lampertheim a instauré, depuis le 25 septembre 2025, plusieurs zones bleues rue de Mundolsheim.

Ce dispositif vise à favoriser la rotation des véhicules et à améliorer l'accès aux commerces et services de proximité.

LES SECTEURS CONCERNÉS :

Parking de la Mairie –

Ancien « restaurant Steinmuehl »

Durée maximale autorisée de 4 heures, de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h30, sauf dimanches et jours fériés.

18 rue de Mundolsheim –

Ancienne zone « dépose-minute »

Désormais en zone bleue, durée maximale de stationnement de

15 minutes, accessible tous les jours, à toute heure. Ce dispositif facilite les arrêts de courtes durées, notamment pour les accompagnements à la crèche. La proximité du parking de la Mairie peut faciliter également la dépose des enfants en cas d'occupation de cette zone bleue.

Parking du Moulin –

Limitrophe du 38 rue de Mundolsheim

Durée maximale autorisée de 2 heures 30, de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, sauf dimanches et jours fériés.

COMMENT FONCTIONNE LA ZONE BLEUE ?

La zone bleue permet un stationnement gratuit mais limité dans le temps. Le conducteur doit indiquer son heure d'arrivée en utilisant le disque de stationnement européen, à apposer derrière le pare-brise. Le non respect de la durée autorisée ou l'absence de disque peut entraîner une verbalisation.

Des disques de stationnement sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie.



La municipalité remercie l'ensemble des habitants et des visiteurs pour leur coopération. Ces mesures participent réellement à l'amélioration de la qualité de vie et à une meilleure fluidité du stationnement dans notre commune. ♦

Pour toute précision complémentaire, vous pouvez contacter l'A.S.V.P. :

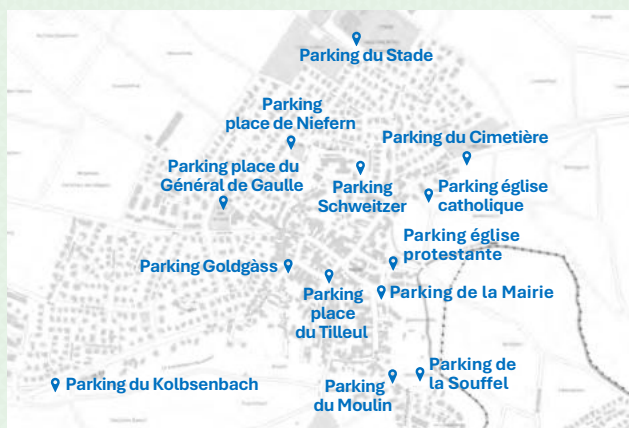
- Par téléphone au 03 88 20 98 97
- Par courriel à : mairie@lampertheim.fr

Parkings

Se réapproprier le stationnement avec de nouvelles dénominations et aménagements

Lors du Conseil municipal du 31 mars dernier de nouvelles dénominations ont été approuvées pour les parkings communaux afin de faciliter le repérage et l'orientation des usagers. Les dénominations présentées sur le plan ci-contre ont été retenues.

D'autres emplacements sont prévus : soit par acquisition dans la rue Leh ou par conventionnement derrière l'église catholique Saint-Arbogast en 2025, soit par création dans la rue de Mundolsheim (indiqué « Parking de la Souffel ») en 2026 et sur la 2ème partie de l'extension du cimetière à l'horizon 2027. L'ensemble de ces mesures répond à la volonté de rendre le stationnement plus lisible, accessible et adapté aux besoins des habitants, visiteurs et professionnels. ♦



À la (re)découverte de notre histoire locale

L'édition 2025 des Journées du Patrimoine a rencontré un beau succès, attirant de nombreux visiteurs venus découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre commune.



Le 21 septembre dernier, à l'occasion du Messti de Lampertheim, la Journée du Patrimoine organisée à la salle du Tilleul a mis à l'honneur la richesse de notre mémoire collective. Les visiteurs ont pu découvrir le remarquable travail réalisé par nos passionnés d'histoire locale, véritables gardiens du passé de notre village.

Parmi les moments forts de la journée, l'exposition de photos de classe allant des années 1930 aux années 1980 a suscité beaucoup d'émotions. Certains visiteurs se sont reconnus sur les clichés d'époque, tandis que d'autres ont pris plaisir à identifier des visages familiers. Un moment favorisant les

échanges intergénérationnels et ravivant de nombreux souvenirs.

Grâce à l'engagement de bénévoles, la mémoire de Lampertheim s'enrichit sans cesse de nouvelles photographies d'époque, de récits inédits et d'anecdotes précieuses. Ces échanges, toujours empreints de convivialité, donnent vie aux rencontres *Dorfgeschecht*, moments où se mêlent traditions, souvenirs et transmission entre les générations. Un grand merci à celles et ceux qui contribuent à faire revivre ces fragments du passé.

Lancé en 2024 sous le nom *Geschichtetisch*, ce projet porté par la municipalité avec la participation active des habitants — notamment des anciens du village — vise à préserver, valoriser et partager le patrimoine de Lampertheim. Collecter des photos, des documents, des témoignages, c'est tisser un lien entre passé et présent et renforcer le sentiment d'appartenance à notre commune. La mémoire d'un village est un bien vivant : c'est en la partageant qu'elle s'épanouit.

Si vous possédez des photos anciennes, des documents ou de simples souvenirs à évoquer, n'hésitez pas à venir les partager. Chaque témoignage contribue à faire revivre l'histoire de Lampertheim et à transmettre aux générations futures l'esprit de notre village.



Ensemble, nous rassemblons des pièces uniques du puzzle de notre histoire, pour montrer à quel point Lampertheim est riche de mémoire, de traditions et d'histoires à raconter. ♦



Nuisances

Combattre le moustique tigre : agir ensemble pour réduire sa prolifération

Apparu dans le Sud de la France en 2004, le moustique tigre (*aedes albopictus*) a colonisé le Grand Est, en particulier le Bas-Rhin, en 2015. Fin 2024, il est présent officiellement dans 6 des 10 départements qui composent notre région.

La plupart des communes concernées sont situées en Alsace, mais les grandes agglomérations de Reims, Metz, Nancy et Langres sont désormais touchées. Les risques pour la santé et les nuisances augmentent en même temps que la présence du moustique tigre. La mobilisation de chacun est indispensable pour arrêter sa prolifération.

COMMENT AGIR POUR S'EN DÉBARRASSER ?

Vider tout ce qui peut contenir de l'eau, c'est se garantir un été sans nuisances ! Pour en savoir plus, consultez la page : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles>



COMMENT RECONNAÎTRE UN MOUSTIQUE TIGRE ?

- **Taille** : environ 5 millimètres (il tient dans une pièce de 1 centime)
- **Apparence** : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes
- **Particularités** : pique le jour / vit à proximité de son lieu de naissance / fait peu de bruit



OÙ TROUVE-T-ON LE MOUSTIQUE TIGRE ?

Le moustique tigre vit près des habitations. Inactif pendant l'hiver, il réapparaît chaque printemps et pond ses œufs sur les parois asséchées de contenants artificiels remplis d'eau (coupelles pour pots de fleurs, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, plis des bâches, etc.). Une fois dans l'eau, les œufs se développent rapidement. Dans notre région, les femelles pondent de mai à novembre.

Si vous avez des moustiques tigres dans votre jardin, c'est qu'ils sont nés à proximité ! Le moustique tigre se déplace peu. Il reste dans un rayon d'environ 150 mètres autour de son lieu de naissance.

CONTRIBUTION CITOYENNE : SIGNALEZ SA PRÉSENCE !

Le moustique tigre est très dynamique dans le Grand Est. De 94 communes colonisées en 2023, il en touche 163 en 2024, soit une augmentation de 60 % en un an. Nous avons besoin de vous pour mieux surveiller sa présence. Vos signalements permettront de mettre en place des solutions adaptées afin d'éviter sa dissémination rapide à travers le territoire. ♦

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un moustique tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements



Feux récompenses

Une innovation au service de la sécurité routière

Lors des *Rendez-Vous avec Vous*, de nombreux habitants ont évoqué une augmentation de la circulation et de la vitesse sur les axes principaux. C'est pourquoi la commune de Lampertheim a sollicité les services de l'Eurométropole de Strasbourg, compétents dans le domaine de la voirie, pour mettre en place des feux récompenses.

Les feux récompenses représentent une idée novatrice dans le domaine de la régulation du trafic. Contrairement aux feux classiques, ces dispositifs ne se contentent pas de réguler le passage des véhicules : ils valorisent activement les comportements responsables des usagers de la route.

UN PRINCIPE SIMPLE ET MOTIVANT

Le fonctionnement des feux récompenses repose sur une logique

de renforcement positif. Lorsqu'un conducteur respecte les limitations de vitesse, le feu reste vert, lui permettant de maintenir sa trajectoire sans arrêt. En revanche, en cas de dépassement de la vitesse autorisée, le feu passe au rouge. Ainsi, le respect des règles devient un facteur direct de fluidité plutôt qu'une contrainte.

LES AVANTAGES MAJEURS

- **Réduction de la vitesse moyenne** : les conducteurs adaptent leur conduite pour éviter les arrêts intempestifs.
- **Diminution des accidents** : moins d'excès de vitesse signifie moins de collisions et une meilleure anticipation du comportement des autres automobilistes.
- **Impact écologique** : un trafic plus fluide entraîne une consommation réduite et moins d'émissions polluantes.



- **Incitation psychologique** : les feux récompenses transforment la contrainte en défi ludique et encouragent une conduite citoyenne sans recours à la sanction.

Le premier feu a été installé rue de Pfulgiesheim, dans le cadre de l'aménagement d'une traversée piétonne avec la création d'un passage piétons et le second a été mis en place rue Principale, au niveau du passage piétons existant à côté de l'église catholique Saint Arbogast. ♦

Déchets

De nouveaux Points d'Apport Volontaire et des cendriers pour renforcer la propreté urbaine

De nouveaux Points d'Apport Volontaire (PAV) et de tri, destinés à accueillir cartons, papiers et emballages plastiques, ont été mis en place : rue du Houblon, rue de Lorraine, rue du Donon et rue de Pfulgiesheim.



Ces installations répondent aux besoins des riverains, qui avaient été exprimés lors des réunions de quartier, en permettant un maillage plus fin du ban communal et en évitant la saturation des autres emplacements.

Les PAV ne sont pas des déchèteries à ciel ouvert et le déchet par terre est un déchet abandonné, donc passible d'une amende de 135 €.

Les déchets apportés doivent donc uniquement être mis dans les bennes. Pour rappel, les sites sont surveillés. Faire preuve de civisme n'est pas une option à Lampertheim.



Dans le cadre de la lutte contre les mégots sur l'espace public, des cendriers extérieurs ont été installés par les services de l'Eurométropole de Strasbourg au niveau de la mairie, des boulangeries et des *Espaces Sans Tabac* à l'aire de jeux place de Gaulle et au niveau des entrées du parc rue du Stade. ♦

De belles actions en faveur du sport !



Fière de ses infrastructures et équipements sportifs répartis sur l'ensemble de son territoire ainsi que de ses associations sportives, la ville de Lampertheim se veut être une ville attractive, active et sportive.



Depuis 2020, la politique sportive tient une place de choix dans tous ses champs d'action. Les élus et les présidents d'association mettent un point d'orgue à recenser les attentes et les besoins de chaque concitoyen, quel que soit leur âge, dans l'optique de diversifier l'offre sportive.

Labellisée *Terre de Jeux 2024*, Lampertheim a souhaité poursuivre l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques en menant des actions en faveur du sport. Ainsi, la commune a candidaté pour obtenir le label *Ville Active et Sportive*, qui a été remis à Madame le Maire et à Madame Bluem, adjointe au Maire déléguée dans les domaines concernant le sport, lors d'une cérémonie officielle qui s'est tenue le 30 octobre à Nice. À cette occasion, Madame le Maire et Madame Bluem

se sont vu remettre le diplôme ainsi que la plaque symbolique associés à ce label.

Cette politique municipale sportive volontariste a également incité la commune à déposer un dossier afin d'être labellisée *Communes et Villes sportives du Grand Est*. Ce label a été obtenu le 21 octobre 2025, à l'issue d'un audit réalisé par le président et le vice-président du CDOS, le Comité Départemental Olympique et Sportif. Le diplôme a été remis officiellement à l'adjointe au Maire déléguée dans les domaines concernant le sport le 28 novembre, accompagnée de Monsieur Koester, conseiller municipal, lors d'une cérémonie organisée à proximité de Nancy.

Le développement du sport pour tous, du sport-santé, du sport bien-être et de la lutte contre la sédentarité

constitue un axe majeur pour l'équipe municipale, qui investit chaque année en moyenne 11 % de son budget de fonctionnement et d'investissement pour le sport.

La municipalité se félicite de compter plusieurs associations sportives dynamiques sur son territoire. L'engagement des membres actifs de ces associations est la condition *sine qua non* pour permettre à nos jeunes et moins jeunes de pratiquer le sport. La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble de ces acteurs qui participent au développement de l'activité sportive au sein de la commune et à l'organisation de manifestations et d'événements récurrents à caractère sportif. La mise à disposition des infrastructures sportives et des bâtiments municipaux est totalement gratuite pour nos associations.



Parallèlement, notre commune s'investit pleinement dans la rénovation des espaces dédiés au sport et se projette dans l'investissement de nouveaux équipements pour améliorer et diversifier cette offre. Un projet *Aventures en plein air* a été voté en Conseil municipal. Il prévoit la réalisation à la fois d'espaces extérieurs de sport et de détente, et d'espaces ludiques à destination des jeunes. L'objectif est de proposer de véritables aires de jeux sur plusieurs secteurs de la commune, pour inviter nos plus jeunes à l'activité sportive et récréative.

Ce projet sera composé de trois axes. Tout d'abord, il est prévu d'installer et d'aménager des espaces de glisse : pumptrack et skatepark, avec un circuit d'initiation au vélo. Dans un second temps, la municipalité prévoit la rénovation d'un terrain de tennis extérieur en dur, avec du gazon synthétique, pour la pratique amateur. Enfin, la commune envisage de mettre en place du mobilier d'apprentissage et de motricité pour les cours d'écoles du groupe scolaire. Ce projet, ainsi que son plan de financement, ont été approuvés par le Conseil municipal lors de la réunion ordinaire du 31 mars 2025. L'investissement total s'élève à près de 350 000 €, avec un autofinancement de la commune à hauteur de 90 000 €.

Les équipements existants sont déjà très sollicités sur le territoire, comme par exemple la salle des sports, les terrains de tennis, de football, de pétanque, nos 42,5 km de pistes cyclables et le parcours *Vitaboucle* de 9,5 km, disposant d'agrès sportifs installés le long du tracé. Tous ces équipements sont autant d'atouts incitatifs, rendant la pratique du sport accessible à tous les habitants, toutes générations confondues.

Par ailleurs, la commune a développé plusieurs projets sportifs locaux, comme le *Sprochrenner* en 2024, une course relais ralliant l'Allemagne à Bâle en traversant toute l'Alsace, avec pour objectif de promouvoir la langue

alsacienne et la culture régionale. La commune peut aussi compter sur le dynamisme des associations sportives. Le Tennis Club de Lampertheim propose notamment chaque année deux tournois de tennis : en été, un *Open by Night*, et en hiver, *Boule de Neige*. Le Football Club de Lampertheim organise régulièrement des tournois et des stages, tout comme le Badminton Club de Lampertheim. Quant aux Amis du Sjoelbak de Lampertheim, ils ont accueilli en 2024, conjointement avec le club de Bischheim, des épreuves du championnat du monde de Sjoelbak, qui ont mobilisé des joueurs de plus de 50 pays. Les villageois peuvent également accéder à des cours de danse (country, salsa) grâce à l'ACL, ainsi qu'à des cours de yoga.

La municipalité tient à saluer les bénévoles méritants du village qui s'illustrent mondialement dans des disciplines olympiques et paralympiques, telles que le paratriathlon, la pêche à la mouche ou encore le BMX.

Afin de renforcer toujours plus son attractivité, la commune de Lampertheim s'est fixé plusieurs objectifs. Elle s'engage à favoriser et à développer la pratique sportive pour tous, à établir la cohésion sociale et à promouvoir le lien entre les enfants mais également entre les habitants de tous âges.

L'obtention des labels *Ville active et sportive* et *Communes et Villes sportives du Grand Est* est une réelle source de fierté. Ces distinctions participent pleinement à créer une nouvelle dynamique villageoise et accroissent le rayonnement de la commune sur le territoire. C'est également la reconnaissance de l'investissement de tous les acteurs impliqués dans cet esprit sportif et fédérateur. ♦

Randonnée

Nouveau circuit du Club Vosgien à Lampertheim



En complément de la Vitaboucle n°17, boucle d'environ 9 kilomètres mise en place par l'Eurométropole de Strasbourg, un nouveau sentier de randonnée, récemment balisé par le Club Vosgien section Kochersberg est accessible aux marcheurs depuis début septembre.

D'une longueur d'environ 11 kilomètres, il traverse notre commune ainsi que Mundolsheim et Niederhausbergen. Découvrez et profitez de ce nouvel itinéraire, facilement reconnaissable grâce au balisage « anneau bleu ». ♦



Urbanisme

Réhabilitation du corps de ferme du 1 place du Tilleul : un futur lieu de vie ?

La commune de Lampertheim poursuit sa démarche volontariste de préservation de son bâti ancien, particulièrement celui revêtant un caractère patrimonial dans l'esprit des maisons alsaciennes avec un projet phare : la réhabilitation du corps de ferme situé place du Tilleul.

Afin de valoriser ce bâtiment situé en plein centre, à deux pas de la Mairie, pour en faire un lieu de vie, un cœur de village qui regrouperait diverses activités, la commune de Lampertheim a conclu avec l'Établissement Public Foncier (EPF) une convention de portage concernant ce corps de ferme situé 1 place du Tilleul. L'EPF l'a acquis afin que la commune puisse étudier une faisabilité en vue de sa réhabilitation et de son réaménagement.

Depuis septembre dernier, le bureau d'études *Tout Un Programme* travaille sur les missions qui lui ont été confiées dans le cadre de ce projet, à savoir la réalisation d'études de faisabilité et l'élaboration d'un programme, qui permettra à la municipalité d'orienter ses choix. L'objectif ? Redonner vie à ce lieu emblématique en le transformant en un véritable espace de rencontre et de convivialité. Un lieu où habitants, artisans et associations pourront se croiser et animer le village.

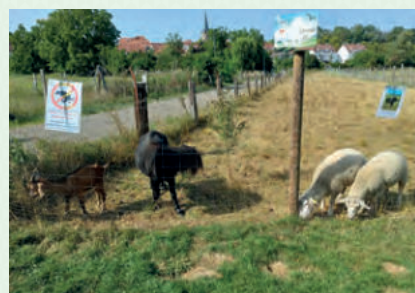
A travers cette initiative, Lampertheim affirme son attachement à son identité et à son centre bourg. ♦



Eco pâturage

De nouveaux voisins au Parc de Quadrille

Pour quelques semaines, de nouveaux locataires ont été installés dans l'enclos à côté du Parc de Quadrille : Kinaï le poney, Épi et Mini-Épi, moutons mère et fille, ainsi que Galopin, la petite chèvre, ont découvert leur nouvel espace sous le soleil ! Cet éco pâturage est possible grâce à la Ferme des Sureau, qui met en pâture dans notre pré ses animaux et en garde la responsabilité et la gestion. ♦



Orientations du Scoters : points de vigilance sur le sujet des logements



Le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg (SCOTERS), en vigueur depuis 2006 et en cours de révision depuis 2018, a fait l'objet d'une enquête publique du 25 août au 30 septembre 2025.



La commune de Lampertheim a formulé plusieurs observations, rappelant que le SCOTERS doit conserver une vocation générale permettant l'adaptation du document aux spécificités locales en matière d'urbanisme.

Il doit ainsi favoriser un développement territorial cohérent et pertinent. La commune souligne également l'importance de préserver les centralités, garantes de l'attractivité du village, et mentionne l'élaboration d'un projet *Cœur de village* visant à renforcer la vitalité commerciale, résidentielle et des services publics.

Le SCOTERS ne doit donc pas être perçu comme un document rigide ou contraignant imposant des règles coûteuses susceptibles de freiner le développement communal. Les enjeux de mobilité doivent être abordés à l'échelle des grandes orientations territoriales afin de renforcer l'articulation entre les différents espaces.

La deuxième couronne de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) doit, à ce titre, être considérée comme un levier essentiel de l'intercommunalité, notamment à travers une meilleure communication viaire, au-delà des seuls déplacements pendulaires.

Par ailleurs, les objectifs de sobriété foncière ne doivent pas compromettre la satisfaction des besoins en logement. La trajectoire vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) doit être ajustée en tenant compte de l'évolution

démographique et des réalités locales. Le mécanisme de compensation prévu dans le cadre de la séquence Éviter – Réduire – Compenser (ERC) ne doit pas faire peser une charge financière excessive sur les collectivités, au risque de freiner les projets d'intérêt général.

Enfin, si les finalités poursuivies par le SCOTERS sont reconnues et partagées, il convient de veiller à ce que les orientations proposées ne produisent pas d'effets contre-productifs. La commune encourage la poursuite des dynamiques foncière, commerciale et écologique pour répondre efficacement aux enjeux de demain.

Au 1^{er} janvier 2025, la commune de Lampertheim compte 3 475 habitants (population municipale) et pourrait, à ce titre, être prochainement concernée par l'application du dispositif SRU. En effet, la loi du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains impose aux communes de l'Eurométropole de Strasbourg de plus de 3 500 habitants de disposer d'au moins 25 % de logements locatifs sociaux parmi leurs résidences principales.

Actuellement, Lampertheim recense 90 logements aidés. Déjà reçue par les services de la préfecture au sujet d'un futur éventuel assujettissement à la loi SRU, la commune demeure particulièrement attentive à ses nouveaux projets immobiliers et entreprend des démarches auprès de l'État pour que certains logements existants puissent être inclus dans le quota de logements sociaux en vigueur. ♦

Urbanisme

Permis de construire, quoi de neuf ?

Le permis de construire pour la reconstruction du bâtiment sinistré lors de l'incendie survenu en 2023, au 1 rue de Mundolsheim, a été accordé. Le bailleur social Habitation Moderne assurera la maîtrise d'ouvrage de la reconstruction à l'identique de l'immeuble. ♦



Concernant les autres projets, le chantier de construction au 16 rue Derrière-les-Cours, porté par le promoteur Axxess Promotion et comprenant 17 logements. Il devrait s'achever au cours du premier trimestre 2026. ♦



Enfin, le projet situé au 21 rue Principale, qui prévoit la réalisation de 4 logements et de 250 m² de surface commerciale. Il est programmé pour une livraison au deuxième trimestre 2026. ♦



Lamper'times 2025

Deux jours intenses au rythme de la pop culture et de l'imaginaire

Le week-end des 18 et 19 octobre, Lampertheim a vibré au rythme du festival *Lamper'Times*, qui célébrait déjà sa cinquième édition. Devenu au fil des ans un rendez-vous majeur pour les amateurs de pop culture et de l'univers geek, l'événement a de nouveau transformé Lampertheim en un espace dédié aux amoureux de ces univers.

Durant deux jours, le Complexe Sportif et Culturel ainsi que la Médiathèque ont accueilli un public nombreux et enthousiaste. Jeux vidéo, cosplay, jeux de société, danse, quiz et jeux de rôle ont animé les espaces, offrant à chacun la possibilité de plonger dans des mondes imaginaires et de découvrir des univers fascinants. De nombreux exposants, artistes et associations étaient également présents pour partager leur passion, présenter leurs créations ou initier le public à de nouveaux univers.



La soirée blind test et la traditionnelle nuit du jeu de rôle ont prolongé l'ambiance conviviale tard dans la nuit du samedi, réunissant une communauté fidèle autour de moments de complicité et de bonne humeur. Parmi les temps forts, le concours de cosplay et le spectacle de K-pop ont particulièrement captivé les spectateurs.



Costumes spectaculaires, performances dynamiques et mise en scène soignée ont confirmé la richesse et le dynamisme de cette manifestation devenue emblématique. *Lamper'Times 2025* a une fois de plus démontré que la culture geek et les expressions artistiques d'aujourd'hui s'épanouissent à Lampertheim grâce à l'engagement des élus, bénévoles, associations, partenaires et agents municipaux.



Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés pour leur énergie, leur créativité et leur enthousiasme, qui ont fait de cette cinquième édition un véritable succès haut en couleur et qui a rassemblé près de 1 500 personnes sur deux jours ! ♦

Une année de culture partagée...

Clap de fin et retour sur une année pleine de rencontres, de créations et de découvertes à la Médiathèque ! Et même si l'on aime se remémorer les bons moments passés, on préfère préparer l'avenir... en imaginant toujours plus de nouveautés à vous partager !

Débutée en 2024, la saison autour de Strasbourg, *Capitale mondiale du livre*, s'est clôturée en avril 2025. Au total, plus de vingt actions ont permis de faire vibrer petits et grands autour du plaisir de la lecture. Mais cela ne s'arrête pas là ! Rencontres d'auteurs lampertheimois en janvier et décembre, atelier livre-maison avec Daisy Gand en avril, création d'une fresque lors de la *Fabrique du livre jeunesse* avec Ariane Pinel en juillet, atelier aquarelle parents-enfants avec Estelle Kaltenbach... La créativité a été au rendez-vous toute l'année pour les habitants de Lampertheim. En 2026 la Médiathèque vous réserve d'autres surprises — dont une nouvelle proposition d'atelier pour adultes.

NOUVEAU ! ATELIER D'ÉCRITURE POUR LES ADULTES

Vous avez toujours rêvé d'écrire un livre, de jouer avec les mots ou simplement de partager un moment convivial ? Catherine, bénévole à la Médiathèque et autrice de plusieurs nouvelles, vous invite à un atelier d'écriture ouvert à tous les adultes, un

vendredi soir tous les deux mois. Première séance : vendredi 23 janvier 2026, lors des *Nuits de la lecture*, sur inscription.



COLLECTIONS : SOYEZ ACTEUR !

Envie de partager vos coups de cœur ? Des marque-pages participatifs sont à votre disposition pour noter en quelques mots vos recommandations aux autres usagers. Curieux de nouvelles découvertes ? Réservez un vendredi soir tous les deux mois pour la *Parenthèse Culturelle* : un moment d'échanges autour du livre, du cinéma, de la musique et d'autres belles actions culturelles.



Et parce que votre avis compte, vous pouvez aussi suggérer de nouveaux achats — romans, albums jeunesse ou même jeux de société. Les propositions sont prises en compte lors de chaque nouvelle commande.

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2026, LA GRATUITÉ !

Bonne nouvelle ! La Médiathèque Mille et une Pages, faisant partie du réseau Pass'Relle de l'EMS, dispose déjà d'une carte unique permettant d'emprunter dans les 34 médiathèques de l'Eurométropole. Et dès le 1^{er} janvier 2026, l'inscription devient gratuite pour tous, afin de favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre. ♦



Horaires :

Le lundi de 17h00 à 18h30
Le mardi de 15h00 à 19h00
Le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
Le jeudi de 15h00 à 17h00
Le vendredi de 15h00 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 12h00
Et un dimanche par mois de 10h00 à 12h00

Contact :

Érine Linder
Tél. : 03 88 81 86 10
Courriel : bibliotheque@lampertheim.fr
<https://opac-x-lampertheim.biblixnet.net>

 @bibliothequelampertheim

Une belle rentrée qui confirme la dynamique de l'École de MusiqueS Ravel !

De la découverte en classe d'éveil musical à l'enseignement auprès de musiciens souhaitant perfectionner leur art, ce sont un peu plus de 400 élèves, dont 47 de Lampertheim, qui trouvent dans notre école un lieu où concrétiser leur projet artistique auprès de professeurs qualifiés, en pratique individuelle et collective.

Lieu de transmission et d'apprentissage, l'École de MusiqueS Ravel est aussi un acteur culturel identifié autour d'une programmation variée et de belles rencontres initiées auprès d'un public élargi.



Quand les pianistes s'invitent au fil des 1001 Pages



Les ateliers d'éveil à la musique proposés aux tout-petits, en partenariat avec le Relais Petite Enfance, offrent un temps privilégié d'immersion sonore et musicale. En juin dernier, tous les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Lampertheim ont partagé la scène avec un orchestre de professeurs formé pour l'occasion.

Après des semaines de travail autour d'un répertoire de chants, quel plaisir collectif de concrétiser le joyeux projet des *Rencontres chantantes* ! L'espace de la médiathèque offre aussi de belles occasions d'écouter les élèves et leurs professeurs. De quoi susciter des vocations !

Rencontre inattendue pour le plus grand plaisir des tout-petits

Après une année dédiée aux répertoires des musiques du monde, nous vous invitons à venir découvrir notre compositeur emblématique, Maurice Ravel, sur un siècle de créations musicales et artistiques, autour de rencontres inattendues, voire inédites.

Les concerts sont en entrée libre et accessibles à tous les publics, et c'est toujours avec plaisir que nous vous y accueillons ! ♦

Contact :

Carine Augé, Directrice :
ravel.direction@gmail.com
Tél : 06 63 16 17 77

Sandra Freyermuth, Responsable administrative - Mairie de Mundolsheim :
secreariat@suvu-ravel.fr
03 88 20 01 70

Du mercredi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 @ecolemusiquesravel

Faire vivre la culture et la tradition alsacienne à Lampertheim

UNE SIGNALÉTIQUE CHARGÉE DE SENS

Avez-vous remarqué les nouveaux panneaux installés aux entrées du village ? Désormais, ils accueillent fièrement habitants et visiteurs avec la mention Lömperte ! Cette appellation dialectale, pleine de caractère et d'histoire, exprime notre fierté d'appartenir à un village enraciné dans la tradition alsacienne.

C'est ainsi que nous souhaitons rappeler l'appartenance du village à une région à la fois singulière et multiple, riche de son dialecte et de ses coutumes. Cette démarche s'appuie sur un travail de recherche historique minutieux, mené dans un souci d'exactitude et de fidélité à notre

patrimoine linguistique et culturel local.

Nos remerciements vont au groupe de travail bénévole, dont l'investissement et la passion ont permis à ce projet de voir le jour. La pose de la signalétique a quant à elle été assurée par les services de l'Eurométropole de Strasbourg.

Dans la poursuite de ce travail collectif et collaboratif, le Conseil municipal a entériné la dénomination en alsacien de certaines de nos rues. Ainsi, 25 panneaux seront remplacés d'ici quelques semaines avec l'indication du nom en français et en alsacien, afin de se remémorer les appellations que portaient ces rues au début du XX^e siècle. Ces noms ont fait l'unanimité des bénévoles des *Dorfgeschecht*.



LA LANGUE ET LE THÉÂTRE AU CŒUR DU VILLAGE

La culture alsacienne s'exprime aussi sur scène ! Les 29 et 30 novembre derniers, la salle des fêtes de Lampertheim a accueilli le Théâtre Alsacien de Strasbourg (TAS) pour deux représentations du spectacle *Im Düweschlää*, une comédie d'Élisabeth Ritter, adaptée de la pièce *Les belles-sœurs* d'Éric Assous et mise en scène par Philippe Ritter.

Les deux séances, données devant une salle comble, ont ravi un public venu nombreux partager un moment de rire et de convivialité. Cette adaptation contemporaine, servie par un jeu plein d'esprit et de naturel, a su offrir du bonheur en alsacien, accompagnée d'un surtitrage en français pour le plaisir de tous.

Bravo à toute l'équipe du TAS pour leur énergie et leur talent, qui ont une nouvelle fois suscité enthousiasme et

émotion ! Ce partenariat, désormais bien ancré – c'était la troisième édition à Lampertheim – témoigne de la vitalité de notre collaboration et de notre volonté commune de faire vivre la culture régionale au plus près des habitants.

Lampertheim continue ainsi de conjuguer tradition et modernité, mémoire et valorisation de son patrimoine culturel, pour que l'âme alsacienne demeure bien vivante dans le cœur du village et de ses habitants. ♦



La chronique de M. Ritter, Maire Honoraire de Lampertheim

Histoire de Lampertheim du temps des romains à nos jours



Raconter l'histoire de Lampertheim en quelques lignes n'est pas chose aisée, car notre village a un passé très ancien.

Divers objets, notamment des pointes de flèches, des lames de couteaux, des bijoux et des tessons de poteries, datant de l'époque du néolithique, ont été trouvés au début du XX^e siècle au lieu-dit Bornacker, non loin du Michelberg et près du ruisseau du Kolbsenbach. (E. Ungerer, *Vorgeschicht-liche und Römische Niederlassungsspuren bei Lampertheim*, 1909). L'auteur s'interroge et remarque « *S'il est incontestable que les origines de Lampertheim remontent à la préhistoire, on ne sait par contre pas grand-chose sur l'édification du village sur son site actuel et de son histoire aux premiers siècles de l'ère chrétienne* ».

Habitant l'ancien moulin dit *Spissmehl*, j'ai fait creuser en 1982 un puits pour alimenter une pompe à chaleur eau/eau. Le puisatier a mis une semaine pour forer le puits. Il a avancé très lentement dans son travail, rencontrant beaucoup de difficultés. Par tranches, assez régulières, il a trouvé du sable, d'énormes galets, de la caillasse, des blocs de roche, des restes de bois noirci ayant probable-

ment servi à chauffer et cuire des aliments et cela entre 3 et 30 mètres de profondeur. À la profondeur maximale il n'avait toujours pas trouvé la nappe phréatique alors qu'il creusait à une quinzaine de mètres du lit de la Souffel. On peut imaginer que cela fut également un campement romain.

J'ai compulsé divers ouvrages qui témoignent de cette époque en rappelant des objets trouvés dans le ban de Lampertheim.

Ainsi Monsieur G.F. Heintz, dans un ouvrage intitulé *Notes sur quelques trouvailles archéologiques à Griesheim-sur-Souffel et Lampertheim* citait entre autres les *Donneräxle* (haches du tonnerre) auxquelles nos ancêtres attribuaient des dons surnaturels pour éviter, en cas d'orage, des dommages à leurs cultures et leur habitat¹. Je me souviens que mon grand-père m'en a parlé dans ma jeunesse. Monsieur Heintz relate de manière humoristique qu'à Griesheim-sur-Souffel,

¹ Note de l'éditeur : voir aussi les fouilles du Langenberg. Découvertes du Néolithique et du Bronze moyen. In *Un passé incontournable, découvertes archéologiques de l'A355*.

il connaissait un paysan dont la grand-mère utilisait cet objet pour caler le couvercle du *Blotzfass* ou baratte. Cela fut, peut-être, aussi le cas dans des familles de notre village.

Cantonné à Lampertheim pendant plusieurs mois avant le début des hostilités en 1940 (20^e Régiment du Train), Monsieur Heintz profitait du temps libre que son service lui permettait et parcourut le ban communal en tous les sens pour y faire des découvertes archéologiques. Lui aussi signale le *Bornacker*: il trouva des silex préhistoriques blanc marbré de rouge, une petite hache plate, de couleur gris foncé, des tessons, des fragments de *Terra Sigillata* lisses et des morceaux de tuiles à rebords utilisés par la civilisation romaine.

Lors d'une de ses promenades il trouva des fragments de poterie dans le loess de la partie Nord du chemin creux dit *Wolfelsgasse* et au lieu-dit *Loewenfeld auf den Waldweg*. Il entreprit aussitôt des fouilles avec son couteau de poche qui révélèrent un nid de tessons dans un fond de cabane et une grande urne de couleur brun-cuir, en terre assez fine, d'une bonne exécution et bien cuite. Le fond de cabane semblait continuer vers l'intérieur de la paroi, mais pour éviter un éboulement du bord du champ se trouvant au-dessus de lui, il ne pouvait poursuivre son travail.

Ces restes d'habitations faisaient certainement partie d'un village situé au Nord-Est de Lampertheim, sur le flanc Sud du coteau formant contrefort au *Fuchsberg* au pied duquel coule le ruisseau la Souffel. Le narrateur cite encore la découverte d'une boucle de ceinturon en bronze datant de l'époque romaine. Lors de la construction de tranchées, en 1939, sur la hauteur dominant le chemin creux dit *Lehgasse* un cimetière franc a été entamé avant son arrivée à Lampertheim. Il ne restait plus qu'une partie du sarcophage formé de dalles de pierre. Un autre sarcophage a été entièrement détruit, une boucle d'oreilles qui avait été trouvée fut égarée. D'autres objets ne furent pas signalés.

Nous n'avons pratiquement pas d'informations sur les premiers siècles de l'ère chrétienne.

Le village est cité une première fois en l'an 828 sous le nom de Lampertheim relevant de l'abbaye de Schwarzach (Pays de Bade).

En 1202, une famille noble Von Lampertheim est citée, mais la lignée s'est éteinte au milieu du XVI^e siècle; ce sont alors les seigneurs d'Ettendorf qui étaient propriétaires du village.

Le 7 mars 1305, la Comtesse Anna Cunigonde († 1313) fit don aux communes de Lampertheim et Mundolsheim

auf ewige Zeiten (pour l'éternité !) de 250 hectares de forêts et prés situés sur le ban de Vendenheim.

Remarque de l'auteur : l'éternité a duré jusqu'à la fin des années 1950, donc à peu près 650 années quand ces terres ont été vendues pour permettre l'édification de la raffinerie de Strasbourg/Reichstett.

Le produit de cette vente, revenu à la commune, a permis la construction du groupe scolaire, en 1960/1961, avec classes primaires et maternelles. La Comtesse avait fait un don bien utilisé.

Par ailleurs on peut se poser la question où demeurait la Comtesse car on n'en trouve aucune mention nulle part. J'ose donc avancer une hypothèse très personnelle. Quelques anciens se souviennent comme moi qu'en haut de la *Wolfelsgasse* on tournait vers la gauche dans un chemin rural appelé par les agriculteurs *Burigwaj* dont la traduction littérale est « *Chemin du Château* ». Y aurait-il eu un château, en bois probablement, dans cette partie du ban communal? C'est à cet endroit que mon grand-père avait d'ailleurs trouvé un *Donneräxel*. Mon hypothèse est confortée par la traductrice de mes documents. En préambule de son travail elle dément formellement la présence de la Comtesse à Berstett, village possédé par un Baronnet qui était d'un niveau hiérarchique inférieur à une Comtesse.

La cloche moyenne de l'église Protestante est dénommée Cunigonde en souvenir de la généreuse donatrice.

Au XIV^e siècle, plusieurs nobles de Lampertheim faisaient partie du Conseil de la ville de Strasbourg.

À propos d'église, nous relevons les traces d'une paroisse datant de l'an 1202. Très tôt la réforme a été introduite à Lampertheim. Le premier Pasteur était un moine converti à la nouvelle religion venant de Pfetisheim et s'appelant Bartholomeus Öhri. En 1454 l'église est dédiée à Saint Arbogast. En 1525 on cite un autre Pasteur s'appelant Jean Seitz. Les premiers livres d'église datent de 1609.

En 1599 une nouvelle mairie fut édiflée à la place de l'ancienne menaçant ruine.

Lampertheim fut aussi le berceau de quelques personnalités réputées.

En 1350 naquit Agnès de Lampertheim, Abbessede du Monastère de Koenigsbrück près de Leutenheim. En 1617 y est né Sébastien Schmidt, théologien protestant, ayant parcouru une grande partie de l'Europe et qui fut pendant 30 années Président du Consistoire Protestant de Strasbourg.

Une autre personnalité réputée fut le Docteur en Médecine Jean Frédéric Lobstein (1736-1784) dont une rue de Strasbourg porte le nom.

La vieille église a été construite en 1698 et terminée le 29 juin 1699, le jour de fête des Saints Pierre et Paul.

Le 13 décembre 1739 a été introduit le *simultaneum*².

Selon un plan de l'architecte Salins de Montfort, datant de 1787, un projet d'agrandissement de l'église ne pouvait se réaliser du fait des remous provoqués par la Révolution.

En 1795 une partie des biens communaux, parmi eux les terres fertiles du lieu-dit *Olmen*, fut donnée en propriété aux habitants, chaque famille bénéficiant d'un lot.

Les prés offerts par la Comtesse n'avaient pas les mêmes qualités et furent réservés aux gardiens des vaches et cochons, qui les y amenaient tôt le matin pour les ramener le soir. Six kilomètres à pied n'étaient pas une sinécure ! Il est vrai qu'à l'époque le temps était une donnée très floue...

D'ailleurs parmi les *Hoftname* on trouve des *Hirte* qui empruntaient le *Viehweg* pour y conduire les troupeaux. Le terme *Viehweg* figurait encore sur des plans cadastraux aux XIX^e et XX^e siècles.

La population de Lampertheim évoluant progressivement, les édiles décidèrent de construire un nouveau cimetière, une colonne en grès, qui mériterait un rafraîchissement, rappelle son inauguration en 1864. L'ancien se trouvait autour de l'église Protestante et ne pouvait plus accueillir de nouvelles sépultures. Je me dois de signaler que grâce à la ténacité de notre Conseil municipal, qui a su mettre à la disposition des services de l'Eurométropole les terrains nécessaires à l'agrandissement de notre cimetière, une nécropole périurbaine que les spécialistes de l'EMS ont façonnée à l'identique de celle qui compte 160 années d'existence. Une réussite ! Cet agrandissement était nécessaire pour la même raison qu'en 1864 : l'augmentation de la population du village.

Jusqu'au début des années 1940 on trouvait encore, sur ce qui était probablement le premier ou l'un des premiers cimetières, des monuments en fer forgé portant des couronnes en fil de fer serties de billes en céramique.

L'actuelle église réaménagée en 1876/1877, sur l'emplacement de l'ancienne, fut agrandie à 500 places et inaugurée le 13 septembre 1877. En 1885, après la construction de l'église Catholique, un arrêté ministériel signifiant officiellement la fin du *simultaneum*.

Après 1870 eut lieu un grand déboisement de la forêt communale, près de 100 hectares, ceci à la demande des autorités militaires allemandes pour dégager la ligne de tir du fort de Reichstett.

L'actuel *Hôtel-Restaurant de la Forêt* était avant cette coupe la maison forestière. La commune fut indemnisée et toucha 125000 Mark. Un montant considérable qui a permis au village d'agrandir l'église Protestante, de construire l'église Catholique et d'ériger une nouvelle mairie en 1895/1896. L'argent placé dans une banque à Berlin, a permis, malgré les dévaluations de la Grande Guerre, d'installer l'adduction d'eau potable dès 1931.

La vie de notre village n'a pas toujours été un long fleuve tranquille, il a souvent été victime des vicissitudes de guerres, d'incursions de troupes plus ou moins régulières, voire sa démolition complète.

Pendant la terrible Guerre de 30 ans le village a énormément souffert. Dès 1622 un Seigneur de Guerre autocrate, von Mansfeld, pilla Lampertheim et de nombreux habitants devaient fuir et se réfugier à Strasbourg où beaucoup (84) laissaient leur vie et furent enterrés au cimetière des Bonnes Gens.

Les Croates s'emparaient, en 1638, de Lampertheim pour piller la cité, heureusement que des troupes strasbourgeoises venant à passer par là réussirent à les faire fuir.

En août 1642 le Duc de Lorraine occupa Lampertheim avec ses troupes. Grâce à l'habileté négociatrice des Strasbourgeois, il quittait le village sans laisser de gros dégâts.

Le 27 mars 1644 des troupes allemandes investirent Lampertheim, blessant quelques paysans, emmenèrent la majeure partie du bétail et brûlèrent 16 fermes. Dans les jours qui suivirent, les habitants purent racheter la moitié du bétail à Philippsbourg (Moselle).

Lors du traité de Westphalie, signé en 1648, Strasbourg et un certain nombre de villages, à peu près l'actuelle Eurométropole, ne furent pas rattachés à la France. La ville vivait une courte période de paix continuant à être gouvernée à tour de rôle par les corporations et s'approvisionnant dans les villages restant de sa compétence.

Cette situation ne semblait pas être du goût du Roi Soleil qui vers la fin du siècle, devenait de plus en plus impatient pour contrôler l'ensemble du territoire alsacien.

Une première incursion de reconnaissance eut lieu en 1675, menée par le Maréchal de Turenne, patron de l'armée du Roi. Sa mort, la même année à Sasbachwalden

² Note de l'éditeur : Permet d'accueillir le culte de plusieurs confessions, en l'espèce les protestants et les catholiques.

(Pays de Bade), freina les velléités. Ce ne fut que partie remise, car en 1678, un certain Maréchal Créqui, plutôt sanguinaire, détruisit certains villages du Nord de Strasbourg, dont Lampertheim, Mundolsheim et Souffelweyersheim qui furent totalement rasés et brûlés, la majeure partie des habitants furent tués, certains réussirent à se terrer dans la campagne environnante.

Strasbourg dut capituler et fut définitivement rattachée à la France en 1681.

Le premier bâtiment que les survivants ont érigé, renforcés probablement par des sinistrés des alentours, fut l'église inaugurée en 1699. Ce fut un témoignage de foi des Lampertheimois.

Après l'église, les habitants se mirent courageusement à reconstruire les maisons de ceux qui ont survécu à la catastrophe, probablement aussi une nouvelle mairie. Ils ont sans doute, dans un premier temps, réutilisé des poutres ou autres matériaux pas trop abîmés.

La proximité de la forêt communale permettait d'accélérer les constructions en abattant chênes et hêtres selon un rythme très strict : l'arbre était coupé en automne à une date bien précise et le bois devait sécher pendant au moins un, voire deux ans, avant d'être façonné. En fonction du nombre et de la qualification des artisans, on peut estimer qu'un à deux immeubles, plus ou moins importants, étaient construits par an.

Ainsi le moulin à grains de la *Spiessmehl* fut érigé en 1724, il était certainement prioritaire dans l'ordre des chantiers, le besoin en farine devant être très important car elle constituait la base de pratiquement de tous les mets cuisinés à l'époque, en plus du pain bien évidemment.

Toutes ces maisons étaient en style alsacien. Les murs en colombage étaient constitués d'une charpente en poutres dont les faces apparentes formaient différents dessins. Les espaces entre les poutres étaient remplis par du torchis constitué de paille hachée malaxée avec du limon, et le tout tenait par des planchettes en pin et des tiges d'aubépine entrelacées.

Le canyon de la *Steigklamm*, impraticable pendant de longues années, mais aujourd'hui nettoyé et rendu carrossable, n'a pas été creusé par la nature, comme on pourrait l'imaginer, mais par nos ancêtres qui y cherchaient le limon pour fabriquer leur torchis. Il en fut de même sur la partie de la *Wolfelsgasse*, direction Hoerdt, et à un degré moindre en haut de la *Lehgasse*.

Un bourgeois zélé, un nommé Barth, habitant la maison de la boucherie, était un ami d'Euloge Schneider, alsacien,

accusateur public durant la Révolution de 1789, et le reçut souvent à Lampertheim accompagné par ses hommes de main et de la guillotine dont il fut lui-même victime à la fin de la Terreur.

En 1815, après la défaite de Waterloo et le transfert de Napoléon 1^{er} sur l'île de Sainte Hélène, les troupes bava-roises et croates firent halte à Lampertheim, pour s'y reposer et se ressourcer. Les paysans du village payèrent, encore une fois, un lourd tribut en devant livrer une majorité de leur bétail à un abattoir situé à peu près à l'emplacement de notre église Catholique. Quelque temps avant cette incursion et avant Waterloo, une grande bataille opposant les coalisés, sous les ordres du Prince héritier de Wurtemberg, aux Français commandés par le Général Rapp, le village fut envahi par les troupes Hessoises. Quelques mois plus tard des escarmouches entre des troupes étrangères touchaient encore le village lors de la bataille dite « *de la Souffel* » laissant évidemment de la casse parmi les villageois.

Malgré ces coups durs la commune ne restait pas inactive, ainsi elle faisait construire en 1824 l'école catholique et en 1830 l'école protestante (garage Ritter).

En 1870, pendant le siège de Strasbourg, le Grand-Duc du pays de Bade avait établi son quartier général dans la grande ferme Lobstein située en face de l'ancienne boucherie Ottmann/Muhl. Sa cavalerie et ses chevaux de trait y étaient également stationnés.

Quelques familles locales quittèrent Lampertheim, refusant le joug allemand, pour s'installer au-delà des Vosges, les plus proches à Nancy, d'autres à Paris. Une famille traversa la Méditerranée pour prendre possession d'une ferme en Algérie.

Pendant mon service militaire en Algérie, dans le Sud oranais, le village où j'étais stationné comportait un quartier alsacien. J'ai discuté avec quelques personnes dont les grands parents venaient d'Alsace, de Rhinau (bistrot), de Lutzelbourg (ouvrier communal), ainsi qu'une famille Weiss propriétaire d'une des plus grandes fermes de la région.

L'idée ne m'est cependant pas venue pour creuser un peu plus parmi les habitants du quartier, certains colons ne nous ayant pas accueillis à bras ouverts, pour connaître l'origine de leurs aïeux. Peut-être y avait-il parmi eux des gens venus de Lampertheim, plutôt pauvres, qui avait tout à gagner en s'expatriant.

Après la défaite de Sedan, l'Alsace devenait allemande, les jeunes recrues faisaient leur service militaire dans l'armée de l'Empereur. Au bout de 48 ans l'Alsace redevenait française et aujourd'hui on sait combien de jeunes

du village ont versé leur sang durant la Grande Guerre (31) ou en sont revenus invalides ou malades.

Vingt ans plus tard l'Allemagne n'ayant pas digéré la défaite de 1918, connaissait une terrible inflation. Elle pencha de plus en plus vers Adolf, le caporal de la guerre 14-18, appliquant tout ce qu'il avait prévu dans son livre *Mein Kampf*, écrit au *Berghof* que les grandes dynasties industrielles lui avaient offert. Pour en retirer les tantièmes, l'industrie fut orientée vers la fabrication de matériel de guerre lourd.

Les hostilités commencèrent par l'invasion de la Pologne finissant en *Blitzkrieg* dont furent victimes les états du Benelux et la France, pays dès lors occupés par les troupes allemandes.

En dépit des conventions internationales les alsaciens furent incorporés de force à partir du mois d'août 1942. 32 noms de *Malgré-Nous* et quatre noms de civils figurent sur notre Monument aux Morts.

Pendant chacune de ces deux guerres, deux cloches de l'église protestante (ainsi que les tuyaux de l'orgue de l'église protestante en 14-18) et une de l'église catholique furent réquisitionnées et fondues pour la fabrication de canons. Leur retour tant en 1922 qu'en 1949 fut dignement fêté.

Un document m'a été remis récemment montrant en 1943 les cloches venant d'être descendues de leur emplacement. Sur la photo on distingue le Pasteur Mall, habitant au presbytère de Pfulgiesheim alors qu'il desservait aussi la paroisse de Lampertheim, plus une personne portant une casquette qui était sans doute Monsieur Ottmann, préposé à l'entretien et au chauffage de l'église. Ce chauffage au coke³, se trouve au sous-sol de l'église, il est encore aujourd'hui en place. La chaleur était pulsée à travers des ouvertures dans l'édifice. Lors de l'agrandissement de l'église en 1877/1878 ce chauffage ne pouvait plus amener la chaleur nécessaire, la paroisse installa alors deux grands fourneaux en fonte encore alimentés au coke, jusqu'en 1951 où l'église a été rénovée une première fois grâce à des fonds reçus comme dommages de guerre.

Une anecdote datant de la même époque mérite également d'être évoquée. Le Pasteur s'était opposé, en 1942, à l'organiste, instituteur *a priori* pro nazi, croyant fortement à la victoire finale du III^e Reich. Celui-ci décida sur le coup de ne plus aller au clavier de l'orgue. C'est ainsi que Lydie Jung devint à l'âge de 13 ans spontanément l'organiste de la Paroisse, poste qu'elle allait occuper en différentes phases durant 40 années. On apprenait par



la suite que le Pasteur Mall avait passé une nuit dans les geôles de la Gestapo à Strasbourg.

Pour l'année 1962 nous revenons aux trouvailles archéologiques. En effet lors du creusement des tranchées destinées à la pose du pipeline Lavera-Karlsruhe des fosses préhistoriques ont été trouvées au lieu-dit *Rohracker*.

Après 1945 la paix s'installa en Europe de l'Ouest et la vie s'apaisait également dans notre village.

Permettez-moi de signaler que mon grand-père changeait alors une cinquième fois de nationalité. Né Français en 1861, il devient Allemand en 1871, en 1919 à nouveau Français, en 1940 Allemand, et en 1945 Français. Ce ne fut probablement pas le seul cas en Alsace.

Englobé en 1965 dans la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) celle-ci prenait en compte les travaux d'évacuation des eaux usées, tant au village que dans la partie relevant de Lampertheim dans la zone commerciale en gestation.

Lampertheim comptait en 1965 environ 1 100 habitants.

Les premiers lotissements communaux connurent rapidement du succès et de nouveaux résidents s'installèrent au village. Le groupe scolaire construit en 1961/1962 pouvait accueillir les enfants des nouveaux citoyens.

Le dimanche 18 juin 2023 notre village connut un événement historique : le matin en commémorant l'appel du Général de Gaulle et l'après-midi en procédant à l'inauguration de la *Borne Voie de la 2^e Division Blindée du Serment de Koufra* en présence de nombreuses personnalités officielles, tant militaires que civiles.

À ce jour, Lampertheim compte près de 3 500 habitants. ♦

³ Note de l'éditeur : Le coke est un combustible obtenu depuis la houille.

Découvrir et grandir ensemble dès le plus jeune âge

Depuis janvier 2025, la gestion du multi-accueil *Mille et Une Découvertes* a été confiée à l'Association Générale des Familles (AGF). La centralisation des demandes de places en structure d'accueil collectif est désormais assurée par la direction du multi-accueil, qui reste le point de contact privilégié pour toute information ou inscription.

Depuis le début de l'année, le projet éducatif s'articule autour de la découverte sensorielle et de l'éveil corporel, en s'appuyant sur une équipe éducative renforcée par l'arrivée d'une nouvelle directrice et d'une nouvelle éducatrice de jeunes enfants. Les enfants explorent leur environnement à

travers des ateliers sensoriels qui stimulent tous les sens, complétés par des activités de motricité telles que des séances de yoga, favorisant la détente, la curiosité et la confiance en soi.

À la rentrée de septembre, des ateliers parents-enfants ont vu le jour et offrent un espace convivial de partage et d'échanges, propice au renforcement du lien parents-enfants et à la création d'un dialogue privilégié avec l'équipe éducative.

La dynamique partenariale se poursuit, notamment avec la médiathèque, à l'occasion des séances *Bébés lecteurs*. Ces moments privilégiés initient les tout-petits au plaisir du livre et à la découverte

culturelle dès le plus jeune âge, contribuant à l'enrichissement et à l'épanouissement des enfants accueillis.

D'autres projets de collaboration sont en réflexion pour faciliter et renforcer la transition entre la petite enfance, l'école et les activités périscolaires, en coordination avec la commune et les différents acteurs impliqués tels que le Relais Petite Enfance (RPE) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), afin d'améliorer la continuité des accueils et des accompagnements offerts. ♦

Informations et contact

Tél. : 03 88 18 91 31

Courriel : ma.lampertheim@agf67.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS, la solidarité en action

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue d'accompagner les habitants qui rencontrent des difficultés passagères ou durables. Il gère les aides sociales légales, comme les aides alimentaires et les aides d'urgence, et peut aussi soutenir ponctuellement les personnes en difficulté, toujours sur orientation des services sociaux.

Au-delà de ces actions, le CCAS souhaite renforcer le lien de proximité avec les

habitants. Cette année, un travail est engagé pour mieux faire connaître ses missions et ses dispositifs, notamment grâce à de nouvelles collaborations avec les professionnels de santé. L'objectif est de mieux informer les personnes fragiles et les seniors sur les campagnes de prévention, comme celles menées lors des périodes de canicule ou de grand froid.

Parallèlement, un travail de fond est mené sur le service de portage de repas à

domicile. L'enjeu est double : élargir progressivement l'offre proposée et en renforcer la qualité, tout en veillant à ce qu'elle réponde au mieux aux attentes et aux habitudes des bénéficiaires. Ces ajustements visent à garantir un service à la fois solidaire, de proximité et pleinement adapté aux besoins de la population. ♦

Informations et contact

Tél. : 03 88 20 12 69

Courriel : ccas@lampertheim.fr



Le CIAS : des services ciblés pour chaque public !

En 2025, le CIAS des communes d'Eckwersheim, Lampertheim, Mundolsheim et Vendenheim a proposé des services adaptés à chaque public, contribuant ainsi durablement au bien-être intergénérationnel des familles du territoire.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, le RPE du CIAS a organisé, le 21 mars 2025 à Lampertheim, une soirée d'échanges pour les professionnels de la petite enfance sur le thème *L'importance du jeu dans le développement de l'enfant*. La soirée a débuté par un mot d'accueil de Mme Daum, adjointe au Maire, suivi de l'intervention du Dr Gillian Cante, qui a partagé son expertise auprès d'une quarantaine de professionnels. En deuxième partie, des tables rondes ont permis d'aborder la pédagogie Montessori, le rôle du livre, les bienfaits du massage pour bébé, et la place de la nature dans le développement de l'enfant.

Comme cela s'inscrit désormais dans les habitudes du territoire, un spectacle intitulé *Dans le cœur de l'hiver* a été offert aux enfants accueillis au multi-accueil *Mille et une découvertes* ainsi qu'à ceux accompagnés par les assistantes maternelles du RPE, suscitant rires et émerveillements dans la salle de la médiathèque *Mille et une pages*.



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) 4 DOUDOUS, UN MOMENT PRÉCIEUX POUR LE LIEN FAMILIAL

Pour répondre au besoin croissant de soutien à la parentalité, le LAEP enrichit son offre avec des ateliers parents-enfants, qui complètent l'accueil libre et gratuit dans les quatre communes, notamment le troisième samedi du mois à Lampertheim.

En 2025, sept séances de LAEP et trois ateliers parents-enfants pendant les vacances scolaires ont été organisés à Lampertheim, avec des événements variés tels que la chasse aux œufs de Pâques au printemps, un atelier sensoriel en été, et un racontage tapis interactif en automne à la médiathèque, offrant ainsi des moments conviviaux et éducatifs pour les familles.

En proposant ces actions aux habitants de l'intercommunalité, le CIAS démontre ainsi sa capacité à être un acteur social clé sur son territoire. Ces initiatives enrichissent de façon continue le quotidien des familles.

SÉNIORS : DÉJEUNERS CONVIVIAUX DU CIAS

Depuis avril 2025, le CIAS propose aux seniors des 4 communes un rendez-vous au restaurant tous les mardis midi. Cette initiative offre la possibilité à chacun de partager un repas dans un des restaurants des 4 communes. Tous les 2^e mardi du mois, cette rencontre se fait à Lampertheim.

Depuis le début, 9 Lampertheimois profitent de ce service, et partagent un moment convivial dans une ambiance chaleureuse. Une belle façon de prendre soin de soi et des autres. ♦



Poursuite du projet *Maison de santé* à Lampertheim

Face au constat actuel de l'accroissement du phénomène des déserts médicaux, il est désormais essentiel pour une commune de disposer d'une maison de santé. C'est l'objectif ambitieux que s'est fixé l'équipe municipale.

Les besoins croissants en matière de soins constituent une réalité sociale et sociétale d'actualité. Dans ce contexte, la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle représente un véritable atout pour les habitants d'une commune comme Lampertheim. Elle permet avant tout de renforcer l'accès aux soins en regroupant, en un seul lieu, divers professionnels de santé. Cette proximité facilite les rendez-vous et limite les déplacements, un avantage particulièrement important pour tous.

Ainsi, la commune de Lampertheim a décidé de s'engager dans un projet de création d'une maison de santé. Avec la proximité de Strasbourg, le village connaît une augmentation maîtrisée de sa population, assortie d'un vieillissement démographique qui renforce mécaniquement la demande pour des services de santé accessibles et coordonnés.

Le projet vise à regrouper plusieurs professionnels de santé : médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues, ostéopathes et autres praticiens paramédicaux. Cette organisation pluridisciplinaire favorise la continuité des soins et permet une meilleure prise en charge des patients. L'objectif est également de mettre à la disposition des praticiens un cadre de travail moderne, collaboratif et ancré dans la vie locale.

Dès 2023, la municipalité a engagé des réflexions autour du projet de création d'une maison médicale pluridisciplinaire. Pour ce faire, le Conseil municipal a initié des recherches pour trouver un terrain adapté, qui permettent la

construction d'un pôle de santé, une structure d'une taille d'environ 500 m² disposant de places de stationnement en quantité suffisante. Un terrain répondant aux prérequis a été identifié rue de Niefern.

Différentes réunions entre les professionnels de santé du secteur et la municipalité ont déjà été organisées et ont permis d'identifier les praticiens motivés pour rejoindre ce projet. Pour concrétiser cette réalisation, l'équipe municipale va s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire d'un programmeur, qui fournira conseils et assistance à la maîtrise d'ouvrage en lançant en amont les études nécessaires

Les prochaines étapes portent sur la faisabilité spatiale, réglementaire et technique, suivies de la rédaction du programme technique détaillé et d'un calendrier prévisionnel fixant les principales échéances. La maison médicale de Lampertheim s'inscrit dans une démarche de développement durable : bâtiments à haute performance énergétique et accessibilité renforcée. Le projet devra également être modulable et évolutif afin de s'adapter aux éventuelles mutations des besoins. Il s'inscrit dans une esthétique simple, sobre et fonctionnelle, en cohérence avec son environnement bâti et paysager.

Au-delà de l'aspect médical, ce projet incarne une véritable vision de territoire : renforcer la cohésion sociale, garantir l'équité d'accès aux soins, éviter les ruptures de soins, préparer l'avenir d'une commune qui se veut à la fois dynamique et solidaire, et soucieuse d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants. ♦

Lampertheim se mobilise



Lampertheim s'est habillée de rose durant tout le mois d'octobre pour affirmer son engagement dans la lutte contre le cancer du sein.

Sous le signe de la solidarité et de l'espoir, la commune, les habitants et les associations ont uni leurs forces pour faire de cette campagne de sensibilisation un temps fort de la vie locale. Ensemble, ils ont rappelé l'importance du dépistage précoce et ont exprimé leur soutien à toutes celles et ceux qui affrontent la maladie.

L'édition 2025 restera marquée par la première marche *La Lampertheimoise*, organisée le 3 octobre. En fin d'après-midi, près de deux cents participants se sont rassemblés sur la place du Général de Gaulle vêtus de rose, symbole de la lutte contre le cancer du sein. Dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie, les marcheurs ont parcouru cinq kilomètres au cœur du village, partageant sourires, émotions et encouragements.



Sur la place, un mur de soutien a recueilli de nombreux messages d'espérance et de témoignages. Installé sur la ligne de départ, puis exposé au festival *Lamper'Times*, ce panneau a permis à chacun d'écrire un mot, de faire un dessin ou simplement de laisser une trace de compassion et de bienveillance en hommage aux personnes touchées par la maladie.



Un grand merci aux participants, aux associations, bénévoles et partenaires qui ont participé au succès de ce moment de solidarité : la Croix-Rouge française, la Ligue contre le cancer 67, l'association VLEM, les Sapeurs-Pompiers de Lampertheim, le coach sportif Yvan, Mélissa de Jour de fête et la boulangerie Pains'sionnement, Carrefour et Print Europe. Cet élan collectif a permis de récolter des fonds reversés à la Ligue contre le Cancer, confirmant que chaque pas compte lorsqu'il s'agit de soutenir la recherche et les malades.

La décoration de la commune s'est elle aussi mise au diapason, avec l'éclairage rose de la mairie, le traditionnel ruban ornant le balcon, et le pont de la Souffel décoré par des grues – symboles de guérison et de longévité – confectionnées par l'OPAL.



La mobilisation s'est poursuivie au-delà de la marche : le 9 octobre, la Médiathèque a accueilli la conférence *Cancer du sein : quels progrès ?*, animée par le Professeur Schraub, spécialiste reconnu pour ses travaux sur la prévention et le traitement de la maladie.

Devant un public attentif, il a dressé un état des lieux des avancées récentes en matière de dépistage, de techniques chirurgicales et de prise en charge des patientes. Ses échanges avec les habitants ont permis d'éclairer les enjeux de santé publique tout en rappelant que la recherche, portée par la générosité et la mobilisation citoyenne, demeure un levier essentiel dans la lutte contre le cancer.

Et n'oubliez pas de vous faire dépister, c'est important ! ♦

Lampertheim en action !

Chaque année, la Journée Citoyenne rassemble à Lampertheim les habitants, les élus, les agents communaux, les associations et les partenaires autour d'un même objectif : agir concrètement pour embellir, améliorer le cadre de vie et renforcer le lien social dans notre commune.

S'impliquer pour sa ville, c'est avant tout exprimer une volonté de contribuer à son cadre de vie, d'offrir un peu de son temps et de son énergie pour le bien collectif. L'édition 2025, organisée le samedi 24 mai, en a été une nouvelle illustration vivante !

UNE ORGANISATION COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

Fruit d'un travail de longue haleine, la Journée Citoyenne s'est préparée plusieurs semaines à l'avance.

- ▶ Les habitants et associations ont proposé des idées d'actions et des chantiers à réaliser.
- ▶ Les commerçants, fidèles partenaires, ont apporté leur soutien logistique ou un mécénat généreux.
- ▶ Les partenaires institutionnels ont pris part à l'animation et à la coordination des activités.
- ▶ Le Conseil des citoyens a sélectionné les actions et s'est constitué en chefs d'ateliers.
- ▶ Enfin, un comité de pilotage a assuré la coordination des aspects administratifs, financiers et de communication.



Cette synergie illustre la force du collectif : chacun apporte sa pierre à l'édifice pour faire de la Journée Citoyenne un moment utile, festif et porteur de sens.



DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DU CADRE DE VIE

Cette initiative, déployée à l'échelle nationale, invite les citoyens de tous âges à consacrer une journée à des projets concrets : rénovation, entretien des équipements, valorisation du patrimoine, actions éducatives ou solidaires...

- À Lampertheim, près de 80 participants, toutes générations confondues, se sont mobilisés cette année. Ensemble, ils ont entrepris :
- ▶ Le nettoyage et le désherbage du mur du tennis,
 - ▶ La rénovation du terrain de tennis pour la pratique libre,
 - ▶ L'entretien des abords du Complexe Sportif et Culturel,
 - ▶ Le rangement et l'amélioration des armoires de la salle de gymnastique,
 - ▶ La mise en valeur du site des jardins partagés, et l'installation de récupérateurs d'eau de pluie,
 - ▶ La remise en état des marches de l'église catholique,
 - ▶ Et la finalisation d'un hôtel à insectes près des écoles.

Ces gestes simples, mais essentiels, témoignent d'une solidarité active entre habitants, d'un attachement profond à notre commune et d'un engagement citoyen concret.



UNE JOURNÉE DE PARTAGE ET DE SENSIBILISATION

Au-delà des chantiers, la Journée Citoyenne s'est révélée être un temps fort de convivialité. Des ateliers de prévention routière et d'initiation aux gestes de premiers secours ont rythmé la matinée, favorisant sensibilisation et apprentissage dans la bonne humeur.

Moment symbolique de l'édition, la remise officielle des cartes électorales aux jeunes électeurs a, une fois de





plus, marqué les esprits. Depuis deux ans, cette cérémonie s'intègre pleinement dans la Journée Citoyenne. Elle permet de rappeler à chaque jeune ce que signifie être citoyen, d'éveiller leur sens critique et leur intérêt pour la vie publique, locale et nationale, afin qu'ils deviennent les acteurs éclairés de notre démocratie.

UNE BELLE RÉUSSITE COLLECTIVE

La journée s'est conclue autour d'un repas chaleureux, moment de détente et de partage. Le chef étoilé Joël Philipps a sublimé les produits locaux, avec la complicité d'une brigade de bénévoles aux fourneaux, tandis que la générosité des partenaires et donateurs a contribué au succès de ce rendez-vous annuel.



Un grand merci à tous : participants, élus, agents municipaux, membres du Conseil des citoyens, Sapeurs-Pompiers de Lampertheim et au comité de pilotage pour leur mobilisation avant, pendant et après cet événement.

Grâce à vous, la Journée Citoyenne 2025 a une fois encore porté haut les valeurs de solidarité, de participation et de fierté partagée. ♦

Lampertheim solidaire

Une soirée caritative pour Nathan

Le 24 mai dernier, la commune de Lampertheim a montré la force de son engagement solidaire en organisant, en partenariat avec l'orchestre des *Rhinwagges*, un concert caritatif au profit de l'association *Pour l'Amour 2 Nathan*. Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la Journée Citoyenne, placée sous le signe du partage et de l'entraide.



Dès 20h00, le Complexe Sportif et Culturel a accueilli un public nombreux venu assister au concert, tout en apportant son soutien à une noble cause. Le prix d'entrée fixé à 15€ a permis de collecter des fonds intégralement reversés à l'association, dont la mission est d'accompagner le jeune Nathan, atteint du syndrome d'Angelman, une maladie génétique rare entraînant un retard moteur et intellectuel, une absence de langage et des troubles de la motricité.

Créée par la famille du petit garçon, l'association *Pour l'Amour 2 Nathan* œuvre pour financer des thérapies spécifiques, des équipements adaptés et les soins indispensables au bien-être de l'enfant, tout en contribuant à la recherche médicale sur ce syndrome encore mal connu.

C'est l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lampertheim qui tenait la buvette au profit de la cause. Leur mobilisation, tout comme celle des nombreux participants, a témoigné de l'élan de solidarité autour du jeune garçon. Dans la continuité de cette action, la municipalité et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ont chacune remis le 22 juillet un chèque de 500 € à l'association, en présence de Nathan et de sa famille.

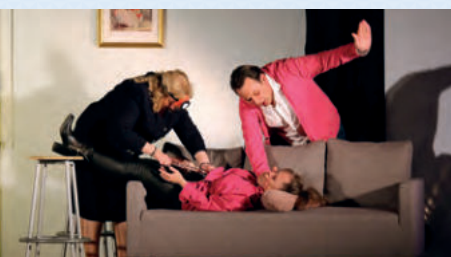
Mme le Maire a salué l'engagement de tous les acteurs impliqués – bénévoles, musiciens, associations et habitants – rappelant que la solidarité demeure un pilier fondamental de notre société. ***Merci à tous les participants pour leur engagement et leur solidarité ! ♦***



Les Ateliers du Sablier

Au nid douillet

La troupe des Ateliers du Sablier vous a joué cette année une comédie au sein d'un hôtel familial. Ce lieu se prêtait à toutes sortes de quiproquos au grand plaisir de nos spectateurs. Une galerie de personnages loufoques empêtrés dans des situations rocambolesques : tous les ingrédients étaient là pour faire mouche et divertir notre public.



L'Association Foyer d'Amour a tenu la buvette pour la deuxième année consécutive. Un partenariat de cœur destiné à l'entraide dans les pays africains.

Quatre de nos comédiens ont participé à l'événement national des *Nuits de la lecture à la médiathèque* de Lampertheim, le 23 janvier dernier. Les textes choisis portaient sur le thème des émotions.

SPECTACLE 2026

En 2026, l'association des Ateliers du Sablier fêtera ses quinze ans d'existence. Nous ferons donc notre crise d'adolescence en vous proposant un spectacle, non seulement inédit mais également surprenant.

Rendez-vous donc en avril 2026 pour cette nouvelle aventure théâtrale. ♦

Bénévoles méritants

Mettre à l'honneur nos citoyens engagés !

Cette année encore, la municipalité a souhaité placer sur le devant de la scène quarante-cinq bénévoles méritants du village, dont les anciens élus, qui allient à la fois engagement et abnégation.



Le vendredi 25 avril, les membres du Conseil municipal ont invité près de deux cents bénévoles de Lampertheim pour une soirée placée sous le signe du bénévolat, regroupant élus, membres d'associations et bénévoles. Ce fut l'occasion pour l'équipe municipale de remercier ces hommes et ces femmes qui œuvrent de façon désintéressée pour le village.

Les bénévoles méritants jouent un rôle essentiel dans le tissu social de nos communautés. Leur dévouement et leur sens du service en font des acteurs incontournables du changement positif. Qu'ils œuvrent au Conseil municipal, dans des associations sportives ou caritatives, qu'ils s'investissent pour le bon fonctionnement de notre médiathèque, pour le fleurissement, pour la préservation de la langue, de la culture, du patrimoine régional, pour la sécurisation du voisinage, ou même dans la préservation de l'environnement, ils s'inscrivent dans une véritable démarche de solidarité et de responsabilité collective. Leur contribution va bien au-delà de la simple aide ponctuelle.

Être bénévole, dans le contexte actuel, alors que l'individualisme et le repli sur soi gagnent trop souvent du terrain,

c'est de redonner du sens à l'humanité. Plus que jamais, il paraît essentiel d'offrir de son temps pour une cause juste, une association, sa commune.

Ces bénévoles se distinguent souvent par leur persévérance, leur disponibilité et leur capacité à mobiliser d'autres personnes en renforçant le tissu associatif local.

Au-delà de leurs apports concrets, ces bénévoles participent aussi à la transmission des valeurs fondamentales telles que l'altruisme, la générosité, la tolérance et la solidarité. De tels exemples peuvent et doivent être source d'inspiration. Cela permet aussi d'inciter d'autres citoyens à s'impliquer et à faire preuve de davantage d'empathie dans leur vie quotidienne.

L'équipe municipale a eu à cœur d'honorer ces hommes et ces femmes à l'occasion d'une cérémonie festive qui leur était entièrement dédiée : de beaux témoignages, des mots emplis de gratitude, une reconnaissance simple et authentique. Reconnaître et valoriser leur engagement est essentiel pour encourager une dynamique de solidarité renouvelée et un avenir plus positif. ♦

Les Amis du Sjoelbak



Le Sjoelbak en plein essor en 2025 Une aventure passionnante !

Quelle effervescence au sein de l'association de Lampertheim ! Les 12 clubs existants ne désespèrent pas et accueillent chaque jour de nouveaux passionnés. Et ce n'est que le début : 3 nouvelles sections ouvriront leurs portes avant la fin de l'année ! Mieux encore, le Sjoelbak franchit les frontières alsaciennes avec 3 sections supplémentaires qui verront le jour près de Nancy, en Bourgogne et en Haute-Saône.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de compter 250 membres dans notre grande famille, dont 45 au sein de la section *Les Amis du Sjoelbak de Lampertheim* !

L'engouement est tel que chaque club organise au minimum un tournoi par an, attirant à chaque fois entre 80 et 120 participants enthousiastes. Lors des championnats de France organisés cette année par la section de Bischheim, deux talents locaux se sont brillamment distingués : Elina Hublin de Lampertheim a décroché le titre chez les dames, tandis que Grégory Welsch de Bischheim s'est imposé chez les hommes. Bravo à nos champions !



En septembre dernier, 23 ambassadeurs français se sont rendus en Allemagne pour le tournoi inter pays, affrontant les Pays-Bas et l'Allemagne. L'équipe française y a réalisé une performance remarquable dont nous pouvons être fiers !

UN SPORT OUVERT À TOUS

Les Amis du Sjoelbak portent un projet qui nous tient particulièrement à cœur : l'organisation régulière d'entraînements pour les personnes en situation de handicap. Notre ambition ? Favoriser leur pleine intégration dans nos clubs ! Ces sessions se déroulent à Strasbourg, Hautepierre et Illkirch-Graffenstaden.



Nous organisons également des tournois handisport, dont le dernier a eu lieu le 22 novembre 2025.

Le 23 novembre, c'est un événement exceptionnel qui s'est tenu : un tournoi par équipes de 4 personnes spécialement conçu pour les débutants, avec pas moins de 50 équipes inscrites !

REJOIGNEZ L'AVENTURE !

Envie de découvrir ce sport captivant ? Venez nous rejoindre lors de nos entraînements conviviaux les lundis et mercredis à partir de 19h00, au sous-sol de la salle des fêtes. L'ambiance est garantie !

**Le Sjoelbak vous attend :
venez vibrer avec nous ! ♦**

Les Amis du Sjoelbak :
Tél. : 06 84 30 98 64

 @les amis du sjoelbak

Les Amis de l'Orgue Koulen

Concert à l'église catholique Saint Arbogast de Lampertheim

**L'association des Amis de l'Orgue a
organisé dimanche 5 octobre 2025
un concert *Chants et Orgue* pour recueillir
des fonds pour l'entretien de l'orgue.**

Ce concert a connu un grand succès et nous a permis d'entendre de magnifiques duos notamment le *Stabat Mater* de Pergolèse, l'*Ave Maria* de César Franck et bien d'autres pièces célèbres, Gershwin (*Porgy and Bess*), Francis Poulenc (*Priez pour la Paix*) et en bis le célèbre *Duo des Chats* de Rossini ainsi que de très belles pièces pour orgue, dont une première mondiale écrite par le compositeur belge Michel Van den Bossche et intitulée *Quelques notes pour Lampertheim*. ♦



Marie de Roy, soprano, Daniel Pandolfo, orgue
et Martine Gaspar, contralto

Staccato

2025 au fil de la musique

Staccato, ses orchestres et ses groupes ont rythmé la vie de Lampertheim et ses événements tout au long de l'année 2025.

À LAMPERTHEIM

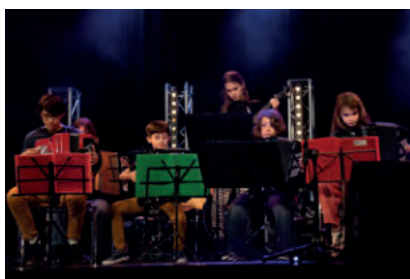
Lors de la cérémonie des vœux du Maire, le 24 janvier, le trio [Sāsusi] a assuré l'accompagnement musical de la pièce de théâtre jouée par nos élus. Pour la fête de la musique, l'association a multiplié les représentations : le trio [Sāsusi] s'est produit en milieu de soirée au restaurant *Au cheval noir* avant de rejoindre le parvis du Complexe Sportif et Culturel pour prolonger la soirée, déjà lancée par *Turbul'anches*. Le 23 août, le groupe *Guit'HarPe* a animé la soirée cinéma en plein air. Le mois suivant, lors du traditionnel messti, *Turbul'anches* et Staccato ont donné un apéritif concert, qui n'a malheureusement pas suffi à chasser la pluie.

Présente sur les deux journées du *Lamper'times*, les 18 et 19 octobre, l'association a permis aux visiteurs de découvrir l'accordéon numérique de façon ludique, grâce à l'outil *Melodics*.

EN CONCERT

Les mélodies de l'association ont également résonné en dehors du village, lors de plusieurs concerts.

Le 8 février, à Scharrachbergheim-Irmstett, le trio [Sāsusi] a rendu un vibrant hommage à Claude Thomain, en présence de son fils et de sa petite-fille. Cet immense accordéoniste et compositeur était décédé en mai 2023.



Le 18 mai, lors de leur concert annuel, les élèves de l'école *Bériannick* ont interprété un morceau sur scène, accompagnés du trio et de Tristan à la guitare basse. Les classes d'éveil musical ont pu présenter un petit spectacle avec *Mariannick*, leur professeure. Le concert a également été ponctué par les interprétations de Staccato et *Turbul'anches*.

Au *Printemps des Bretelles*, festival se tenant tous les ans à *L'illade*, à Illkirch-Graffenstaden, les accordéons de l'association ont, entre autres, régalié le public d'amateurs du 29 mai au 7 juin.



Turbul'anches et Staccato ont donné le ton lors d'un premier concert dans les jardins. Le lendemain, les rythmes jazzy du duo *DJD* ont réchauffé l'atmosphère sous le chapiteau en début de soirée.

Le 1^{er} juin, le trio s'est promené à travers *L'illade* pour une déambulation musicale. Quelques jours plus tard, le 4, 5 et 6 juin, [Sāsusi] s'est produit dans plusieurs restaurants : à *l'Hôtellerie du jardin*, au *Chasseur* et au *Raisin*. Pour le dernier jour du festival, Staccato est monté sur la scène du chapiteau pour une ultime prestation.



EN DÉMONSTRATION

Le 6 septembre, *Staccato* était présent sur deux salons : *Bouge-toi !* à Drusenheim et le *Salon des associations* à Truchtersheim. L'objectif était de présenter et faire découvrir l'accordéon et l'accordéon numérique au plus grand nombre.



EN ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, *[Sāsusi]* a proposé son stage *Performance* à des jeunes musiciens motivés et enthousiastes. Le trio était également en résidence musicale pour la préparation des concerts à venir.



AUX CONCOURS

Lampertheim a accueilli la demi-finale régionale du concours UMPE (Union Musicale des Professeurs Européens) le 30 mars. Les différents orchestres de l'association et les élèves de l'école *Bériannick* ont pu affronter des concurrents venus des alentours et d'outre Rhin. Seuls ceux ayant atteint 85% des points ont été qualifiés pour la finale du 1er novembre à Pithiviers.

Le 31 octobre, *Staccato*, accompagné d'élèves de *Mariannick* et *Béreswinde*, a pris la route pour Pithiviers. Les

participants ont profité, dans l'après-midi, d'un stage chez Frédéric Deschamps, musicien de renom et « grand pédagogue de l'accordéon ». Dans un cadre bucolique, l'accordéoniste a su transmettre à l'orchestre et aux solistes de précieux enseignements pour l'interprétation de leurs morceaux de concours.

Les résultats du concours ont été encourageants pour tous les candidats. Les élèves de l'école ont chacun remporté une belle récompense. De même, l'orchestre *Staccato* a obtenu 97% des points, le quintette *M2JP* 98% et le trio *[Sāsusi]* 99%. C'est avec coupes et médailles en poche, mais également de beaux souvenirs et moments de partage plein la tête, que le groupe est reparti vers Lampertheim. Rendez-vous l'année prochaine, à Gérardmer.

NOTRE PROCHAIN RENDEZ-VOUS EN 2026

Le trio *[Sāsusi]* et *DjD* seront en concert à la Bresse du 11 au 16 janvier dans le cadre du festival *Accords des montagnes*. ♦

Club Féminin

Une fois de plus, notre vente fut une réussite

Chaque visiteur a pu trouver soit un cadeau, soit une décoration d'intérieur, voire une déco d'extérieur ou pour le cimetière. Il y en avait pour tous les goûts.

Merci à vous tous de nous soutenir dans nos œuvres caritatives. Ceci nous a permis, depuis de longues années, de distribuer des milliers d'euros qui sont si vitaux pour faire avancer les recherches médicales, ou tout simplement soutenir une association pour pouvoir survivre et continuer.

Un grand merci également à tous les généreux donateurs pour les légumes en tout genre, ainsi que pour les multiples fruits qui ont permis à notre infatigable Gabi de concocter plus de 300 pots de confiture ! C'est du sport !



Et voilà, encore une année qui s'achève. Une année avec son lot de joies, de peines et de souffrances. Une année qui s'achève

alors que nous entrons dans la période d'espérance, de partage, voire de résilience.

Oui, Noël est devant notre porte. Souhaitons que l'amour puisse nous entourer, nous, nos familles, ainsi que nos amis, voisins, collègues et connaissances. Que chacun trouve sa paix. Assis dans votre fauteuil, laissez-vous envelopper par les odeurs de cannelle et d'anis, des effluves de cuisson, des parfums de notre enfance en dégustant vos bredles (sans modération). Imprégnez-vous de cet esprit de Noël si caractéristique de notre Alsace et laissez votre esprit vagabonder. Joyeux Noël !

Bonne année, bonne santé et à bientôt ! ♦

Football Club de Lampertheim



Un club qui a dû s'adapter

SENIORS

Après une saison 2023/2024 où l'équipe seniors 1 s'est tout juste maintenue, la saison 2024/2025 n'a pas démarré de la meilleure des façons. En effet, au cours de la trêve estivale, un grand nombre de joueurs a quitté, pour différentes raisons, le club. Ces départs n'ont cependant pas été totalement compensés ni en nombre ni en qualité. À ce phénomène s'est rajouté un changement d'entraîneur de l'équipe fanion.

Très rapidement, les résultats se sont fait attendre et la morosité s'est progressivement installée dans le groupe. Le cycle aller s'est terminé sans match gagné ni match nul. Le cycle retour a ressemblé à la première moitié de championnat de sorte que l'équipe 1 a terminé dernière de sa poule sans le moindre point. L'apport de joueurs des équipes 2, 3 et de vétérans a été nécessaire afin d'éviter d'éventuels forfaits.

Dans l'intervalle, un nouveau changement d'entraîneur a eu lieu. La motivation des joueurs, leur assiduité et l'ambiance au sein du groupe faisaient largement défaut.

En coupe, les résultats n'étaient guère plus probants.

Aussi et en symbiose avec les entraîneurs et les joueurs, dont un grand nombre ne souhaite plus jouer que les dimanches après-midi, le Comité a décidé, avec beaucoup de regrets, de rétrograder l'équipe 1 en District 4, soit le niveau occupé par l'équipe 2. Cette décision est assortie d'un objectif de remontée afin de retrouver à moyen terme le niveau qui était celui du FCL par le passé. À la date de rédaction de l'article, l'équipe 1 se classe dans le trio de tête.

Les résultats de l'équipe seniors 2 ont été plus probants puisqu'il a fallu attendre les toutes dernières rencontres pour voir leur rêve d'accéder à l'échelon supérieur s'envoler.

Outre les résultats sportifs, il nous est agréable de souligner leur comportement sur le terrain en terminant premier de leur poule au classement du fair play. On ne peut qu'être fiers de l'attitude de nos joueurs dans un monde où les

incivilités sont grandissantes.

Quant à l'équipe seniors 3, la saison a été compliquée dès le départ avec de grosses difficultés en matière d'effectif. Heureusement, ces complications ne se sont pas poursuivies et l'équipe a pu terminer la première phase de championnat avec des résultats en dents de scie, ce qui a empêché d'accrocher le wagon de la phase montée. À partir du mois de mars, l'équipe 3 s'est retrouvée en phase maintien, poule dans laquelle elle s'est d'ailleurs maintenue.

Les problèmes rencontrés par l'équipe 1 ont eu des répercussions directes sur le groupe, ce qui a rendu encore plus complexe la gestion de l'effectif.

Face à ces difficultés, il a été décidé, pour la présente saison, de supprimer l'équipe 3 qui sera remplacée par une équipe 2 ambitieuse en Division 7.

Les catégories vétérans et super vétérans permettent à nos anciens footballeurs de maintenir leur forme dans un esprit néanmoins de compétition.

JEUNES

La saison de la section des jeunes (masculine et féminine) s'est passée dans d'excellentes conditions, tant au niveau effectifs, encadrement, disponibilité des parents accompagnateurs lors des entraînements et matchs, et ceci dans une belle ambiance.

L'entente avec le club voisin du village de Pfulgiesheim a contribué au bon fonctionnement d'une partie de la section jeunes.

Vu la réussite de ce rapprochement, l'entente a été étendue à la section féminine au travers d'une coopération avec le club de Niederhausbergen pour la présente saison.

Actuellement, la section jeunes se compose de 11 équipes depuis les U7 jusqu'au U16 avec une équipe féminine U11, les plus jeunes joueuses jouant avec les garçons.

La bonne dynamique de la section jeunes devrait susciter l'intérêt d'autres jeunes du village.

LICENCIÉS

Cette saison, le FC Lampertheim compte 195 licenciés, toutes catégories confondues.



MANIFESTATIONS

Le tournoi de l'Assomption, le pot-au-feu, le loto bingo, la brocante, la participation à la fête de la musique et aux festivités du 13 juillet ont constitué les principales manifestations extra-sportives. Elles rencontrent globalement de francs succès. Ce faisant, elles participent favorablement au budget du club. Leur organisation justifie des moyens humains importants.



COMITÉ

La dernière Assemblée Générale qui s'est tenue le 4 septembre dernier a vu l'entrée de plusieurs nouveaux membres au Comité, ce qui permettra d'insuffler une nouvelle dynamique, désormais sous la co-présidence de Christian Speicher et de Claude Vogler. ♦

EXTRA SPORTIF

L'équipe de bénévoles du mardi entretient le site depuis de longues années et se charge également du lavage des équipements. Enfin, le stamtsch du jeudi soir continue de cultiver *l'esprit club*.

Tennis Club de Lampertheim

Nos vétérans champions du Grand Est !

Les vétérans du Tennis Club de Lampertheim sont champions du Grand Est et se sont qualifiés, ce jeudi 13 novembre 2025 pour la deuxième année consécutive pour les Championnats de France. La rencontre s'est déroulée dans le magnifique club d'Obernai où nos joueurs ont disposé de l'équipe du Tennis Club du Pays de la Zorn 2 à 1. ♦

De gauche à droite : Robert Jean-Claude, Wagner Joachim, Desdunes Alix, Leduc René, Level Jean-Max, Geoffroy Jacques



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lampertheim



La section de Lampertheim, plus que jamais présente !

L'année 2025 a été l'occasion d'intégrer deux nouvelles recrues. Elles ont fini leurs formations initiales et sont aujourd'hui opérationnelles dans la section de notre village mais également sur l'unité territoriale de Vendenheim.

Les formations sont intensives durant cette première année dans la vie de sapeurs-pompiers mais elles permettent d'avoir les compétences nécessaires pour les secours à personne, incendies et les opérations diverses : épuisement, tronçonnage, nids de guêpes,...

Cette année, deux nouveaux sapeurs-pompiers suivent ce même cursus !

Nous ne pouvons que les saluer, les féliciter pour cet engagement à part, difficile et exigeant mais au combien enrichissant au niveau humain !

Les interventions sont principalement du secours à personne. Proches des habitants, les sapeurs-pompiers de Lampertheim interviennent en primo intervenant, premiers sur les lieux, ils ont en charge les premières actions déterminantes d'une intervention. Ils seront rejoints dans les minutes qui suivent par les Sapeurs-pompiers de Vendenheim ou de Strasbourg.

Dans son devoir de mémoire, la section fut également présente aux commémorations des 8 mai, 18 juin et 11 novembre où cette année un Jeune Sapeurs-Pompiers

(JSP) est venu nous rejoindre à cette occasion. Il n'est pas opérationnel professionnellement mais intervient déjà dans la vie de l'amicale. Et oui, la relève est encore et toujours là ! Comme cela est devenu habituel, tout au long de l'année, nous rencontrons nos collègues et amis sapeurs-pompiers allemands de Lampertheim (près de Mannheim). Au mois de mai, nous nous sommes déplacés pour participer à leur marche de l'asperge.

Le mois d'août fut l'occasion de leur faire visiter la péniche CREEF du SIS67 sur le Rhin (centre de formation aux risques fluviaux). Enfin, nous avons participé fin octobre à la Familienabend (soirée des familles des « Feuerwehr »), moment convivial autour d'un repas qui fut l'occasion de se donner rendez-vous à notre soirée de la Sainte Barbe.

C'était une soirée spéciale cette année puisque Monsieur Le Maire de Lampertheim Allemagne nous a fait l'honneur de sa présence. Cette journée, bien sûr festive, est également l'occasion de se retrouver ensemble entre anciens et plus jeunes sapeurs-pompiers. Ce moment est l'occasion d'affirmer nos valeurs : courage, dévouement, esprit d'équipe et compétences.

Présents au quotidien, défendant nos valeurs de mémoire, d'amitié et de compétences, le Président et l'ensemble des membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Lampertheim vous présentent leurs meilleurs vœux de santé et de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2026. ♦



Amitié franco-allemande

Le BCL poursuit sa montée en puissance



Le Badminton Club Lampertheim poursuit son essor. Après plusieurs années marquées par les effets de la crise sanitaire, le club retrouve un niveau d'activité inédit et vient d'atteindre un record de licenciés.

Le club a vu ses effectifs augmenter de manière continue au cours des deux dernières saisons. Les créneaux d'entraînement affichent complet et l'école de badminton a accueilli de nombreux nouveaux jeunes. Résultat : près de 50 % d'adhérents supplémentaires en deux ans, un véritable changement d'échelle. Une progression qui confirme l'attrait croissant pour la discipline et l'ambiance familiale qui caractérise le BCL.

Cette dynamique se retrouve aussi sur le plan sportif. Après avoir engagé une deuxième équipe en interclubs la saison dernière, le BCL aligne désormais trois équipes, dont une nouvelle formation inscrite en 5^e division départementale. L'an passé, les deux équipes engagées avaient signé une saison solide en terminant au milieu du tableau dans leurs divisions respectives.

L'arrivée d'une troisième équipe permet d'offrir plus de temps de jeu à chacun, mais aussi d'intégrer progressivement les jeunes formés au club dans les équipes adultes. Une étape importante pour structurer la

filière et accompagner la progression des joueurs issus de l'école de badminton.

Les résultats sont également au rendez-vous du côté des jeunes. Deux joueuses du club, Marie et Aude, ont décroché des médailles lors des finales du circuit départemental, illustrant la qualité du travail effectué lors des entraînements.

UN PREMIER TOURNOI SENIOR EN JANVIER

Autre nouveauté : le BCL organisera en janvier son tout premier tournoi senior. Un événement inédit qui rassemblera, on l'espère, des joueurs venus de tout le département et qui permettra au club de s'affirmer encore davantage dans le paysage badminton local. Mieux encore : ce tournoi sera l'un des rares tournois par équipes à être proposé dans la région, avec un format original. Les bénévoles sont mobilisés pour faire de cette première édition un moment fort de la saison.

Fort de cette dynamique et d'une ambiance toujours chaleureuse, le club poursuit sa progression. Et rappelle qu'il accueille volontiers toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir le badminton, un sport accessible et convivial, praticable toute l'année. ♦

Aménagement

La Zone Commerciale Nord à Lampertheim en renouveau

PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL



Situé à proximité immédiate de la gare de Mundolsheim, sur le territoire communal de Lampertheim, le futur Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) marque une étape dans le développement des infrastructures de transport de l'Eurométropole de Strasbourg. Ce nouvel équipement a pour objectif de renforcer les liaisons entre les différents modes de déplacement, tout en facilitant le quotidien des usagers.

Grâce à cette réalisation, les correspondances entre le train, la voiture, le vélo et les transports en commun devraient être optimisées. Le PEM comprend notamment un vaste parking de 126 places équipé de 750 panneaux photovoltaïques, pour une puissance installée d'environ 250 kWc et une production énergétique annuelle estimée à 298 MWh. Le parking a été mis en service cet été.

Le coût total de l'opération s'élève à un total de 3 millions d'euros. L'Eurométropole de Strasbourg en est l'un des principaux financeurs, dans le cadre de sa politique globale de modernisation des gares et des infrastructures de mobilité. Les travaux se sont achevés à l'automne 2025.

SUPERMARCHÉ LIDL

La société Lidl, présente depuis de nombreuses années dans la zone commerciale avec deux implantations distinctes, a souhaité dès 2017 regrouper l'ensemble de son activité sur un seul site, situé sur le territoire de Lampertheim.

Ce projet, amorcé à la suite de la fermeture du magasin de Vendenheim, a connu plusieurs ajustements et décalages

dans son calendrier. Il s'inscrit dans une double ambition : renforcer le dynamisme économique local et offrir à la fois un meilleur confort d'accueil aux clients et des conditions de travail optimisées pour les salariés.

Défendu conjointement par la commune et le porteur du projet, le dossier de permis de construire a été examiné avec succès par la commission départementale d'aménagement commercial, puis validé par la commission nationale.

Après un ultime recours désormais clôturé, le permis est aujourd'hui purgé de toute contestation. Cette étape franchie ouvre la voie au démarrage de la phase opérationnelle des travaux, marquant une nouvelle étape dans l'évolution du tissu commercial de Lampertheim.

COLIVING HARVEY

Le projet de coliving porté par la société Harvey poursuit son développement sur notre territoire. Ce programme résolument novateur a pour vocation d'accueillir un public actif et mobile — salariés en mission, étudiants ou jeunes professionnels — au sein d'une résidence hôtelière pensée pour les séjours de moyenne durée.

L'établissement comprendra des chambres d'une ou deux pièces et des espaces de vie partagés favorisant la convivialité et les échanges entre résidents. Le projet prévoit également la création d'un espace sportif de type dojo, ouvert aux usagers extérieurs et conçu pour renforcer l'offre locale d'activités physiques.



Un permis modificatif a été récemment déposé. Il porte sur la réorganisation de certains espaces communs, la restructuration des chambres situées dans l'aile Sud ainsi que l'installation d'un poste de transformation. Ce dossier est en cours d'instruction par les services compétents. De son côté, Harvey poursuit sa phase de montage financier.

STATION DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES FASTNED

Le concept Fastned est celui d'un réseau européen de bornes de recharge ultra-rapides pour véhicules électriques. Un permis de construire a été déposé pour l'implantation du nerf de rechargement à proximité du rond-point de la rue des Mercuriales. Le porteur du projet s'est engagé sur une intégration paysagère la plus harmonieuse possible avec l'environnement existant.



NOUVELLE ENSEIGNE DE RESTAURATION RAPIDE

Des travaux ont démarré pour la construction d'un restaurant sur le parking de l'établissement Ma Jardinerie. Cette opération devrait s'achever courant 2026. ♦

Développement Durable

Journées du commerce local

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD), la commune a souhaité fédérer les entreprises, collectivités, associations et citoyens autour d'initiatives concrètes en faveur du commerce local et de la transition juste.

Chaque année, la Semaine Européenne du Développement Durable met à l'honneur les initiatives en faveur d'un avenir plus respectueux de l'environnement et des générations futures. Organisée du 18 septembre au 8 octobre, avec un temps fort du 20 au 26 septembre, cette semaine vise à promouvoir et à valoriser les actions concrètes menées à travers toute l'Europe pour encourager la transition écologique, économique et sociale.

Du 18 au 24 septembre 2025 la commune a proposé aux commerçants de bouche du cœur de village de s'impliquer dans une opération visant à soutenir le développement du commerce local pour apporter une nouvelle dynamique. Cette opération a consisté à offrir à chaque personne visitant l'une des cinq boutiques un *tote bag*



portant l'inscription **J'achète local, j'achète à Lampertheim.**

Le passage chez le commerçant permettait de faire tamponner un flyer qui, une fois complété, était collecté en vue du tirage au sort qui a eu lieu en mairie le 25 septembre dernier. La municipalité s'associe aux commerçants pour féliciter

sincèrement les trois vainqueurs qui, à l'issue du tirage au sort, se sont vus remettre un panier garni composé de produits locaux, offerts par les commerçants participants.



Cette action a été bien accueillie, à la fois par les commerçants et par les villageois. Tous se sont prêtés au jeu. Les 500 cabas, de fabrication française, fournis par la commune, ont tous été distribués.

En conclusion, achetons local, achetons à Lampertheim ! ♦

Hommage à Didier Régnier

Didier Régnier nous a quitté le 18 février 2025, à l'âge de 67 ans. De 2008 à 2020, il a exercé la fonction d'Adjoint au Maire, notamment aux côtés de Sophie Rohfritsch, alors Maire de la commune. Véritable pilier de l'équipe municipale, il s'est pleinement investi dans la gestion quotidienne des projets locaux, depuis leur conception jusqu'à leur concrétisation.

Spécialiste des travaux de voirie, il a apporté toute son expertise à de nombreux chantiers, veillant personnellement à leur bon avancement et participant activement aux réunions sur le terrain. Son empreinte se retrouve dans de multiples réalisations sur l'ensemble du ban communal, le dernier étant le réaménagement de la place du Général de Gaulle.

Son engagement ne s'est pas limité aux voiries. Didier Régnier a également contribué à la modernisation des bâtiments communaux, notamment la réhabilitation et l'extension du Complexe Sportif et Culturel, les installations du tennis, l'agrandissement des ateliers municipaux, les travaux à l'église protestante, la rénovation de la mairie et bien d'autres encore.

Depuis 2017, il présidait l'Association Foncière de Lampertheim, une mission qu'il remplissait avec passion, profondément attaché à la terre et au monde agricole. Il a pris part aux premières étapes du vaste projet de remembrement de la commune.

Au cours de ses différents mandats, il a joué un rôle essentiel dans la réalisation de nombreuses actions communales dont les Lampertheimois profitent aujourd'hui.

Nous lui adressons toute notre reconnaissance. ♦



Avertissement aux lecteurs : les tribunes des groupes politiques du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.

GROUPE MAJORITAIRE « LAMPERTHEIM ENSEMBLE »

Conformément au code électoral (notamment les articles 52-1 et 52-8) et à la période pré-électorale, le groupe majoritaire n'a pas souhaité faire de tribune pour ce bulletin.

"Lampertheim ensemble" vous souhaite une très belle et heureuse année 2026.

Laurent ADAM, Stéphane AUGÉ, Fabienne BLUEM, Nicolas BORNERT, Séverine BORNERT, Maud BOYER, Céline DAUM, Murielle FABRE, David GAENG, Éric GOBERT, Daphné HAESSIG-DENANS, Delphine HECKMANN, Hervé JENNER, Yannick KOESTER, Yvan KUNTZMANN, Chrystelle LABORDE, Patrick MALTES, Olivier RODRIGUEZ, Nathalie TROG.

GROUPE MINORITAIRE « LAMPERTHEIM AUTHENTIQUE »

Clap de fin

12 novembre 2025, dernière séance (la seule du 2ème semestre 2025) annoncée pour ce Conseil municipal issu du très partagé scrutin COVID.

C'est dire l'importance de cette instance.

Un mandat mené sans partage au nom de Lampertheim Ensemble.

Alors à l'heure du bilan ; celui-ci est amer, malgré quelques belles réalisations.

La Souris Verte et la Maison pour Tous ont disparu.

Sous prétexte de restrictions budgétaires, les associations et écoles vont devoir se serrer la ceinture. Mais les dépenses d'études et autres honoraires vont bon train.

A défaut de nouvelles infrastructures au service de nos concitoyens, on nomme ou rebaptise l'existant : notre village, nos

parkings, nos écoles, crèches, bibliothèque, demain nos rues

L'image donnée par notre village a changé à grand renfort de communication très soignée et de consultations périodiques.

Mais qu'en pensent nos habitants ? Ont-ils le sentiment que leurs attentes sont prises en compte, que les services rendus par la commune et la sécurité se sont améliorés ?

Lampertheim doit rester cette commune à taille humaine, ancrée dans ses racines alsaciennes. Mais pas le centre de la vie politique hexagonale.

Nous vous souhaitons de paisibles fêtes de fin d'année.

Rendez-vous en 2026.

**Vos représentants du groupe minoritaire
LAMPERTHEIM AUTHENTIQUE**

**Didier BOLLENBACH, Audrey HEPP,
Claude SCHALLWIG, Marc OELSCLAEGER**

Grands anniversaires

- 90 ans Madame Liliane MEYER née MICHEL
le 2 janvier 1935
- 90 ans Madame Marie RADAIS née ESCHBACH
le 24 janvier 1935
- 90 ans Monsieur Gilbert BILDSTEIN
né le 3 février 1935
- 90 ans Madame Marguerite GEHRHARDT née LEBRUN
le 3 mars 1935
- 95 ans Madame Marie NAEGEL née HEITZ
le 5 mars 1930
- 90 ans Madame Marie FAUTH née KIEFFER
le 25 mars 1935
- 95 ans Madame Elisabeth SCHACHINGER née PERELLI
le 21 avril 1930
- 90 ans Monsieur Gérard KLEIN
né le 21 avril 1935
- Noces de diamant
Monsieur et Madame André RAGEOT
mariés le 1^{er} mai 1965
- 90 ans Madame Marguerite ROHFRTSCH née DIEMER
le 24 mai 1935



Les 90 ans de Madame Liliane MEYER



Les 90 ans de Monsieur Gilbert BILDSTEIN



Les 95 ans de Madame Elisabeth SCHACHINGER



Les 90 ans de Monsieur Gérard KLEIN



Les 90 ans de Madame Marie RADAIS



Les 90 ans de Madame Marie FAUTH



Les noces de diamant de Madame et Monsieur RAGEOT

État-civil

NAISSANCES

- Ava LA SELVA SADEK née le 14 décembre 2024
- Julian François Rémy CODET né le 18 janvier 2025
- Axel Jérémie Maurice GRAFFENBERG VANIE né le 27 janvier 2025
- Nolan Pascal Francis BRANECKI né le 31 janvier 2025
- Martin Richard Franck SCHOTT né le 11 février 2025
- Juliette Karolina GOEURY née le 22 février 2025
- Marie-Charlotte GERUM née le 4 mars 2025
- Anaë Hélène Yvonne RAUCH née le 21 mars 2025
- Selma ABU RAHAL née le 7 avril 2025
- Gabriel Pierre Michel LIENHARD né le 2 juin 2025
- Aurélien COLLIN né le 19 juillet 2025
- Telma Filipa MASSUYEAU de NOBREGA née le 30 juillet 2025
- Marie Maryam KESHAWARZ née le 4 août 2025
- Isaac DJOUAD né le 13 septembre 2025
- Isaure Catherine Françoise Marthe SALOMON née le 19 septembre 2025
- Janna ES-SADKI née le 20 septembre 2025
- Soan Maël NDZIÉ KOLLIBAY né le 13 octobre 2025
- Noémie GUEDON née le 13 novembre 2025



Les 90 ans de Madame Marguerite ROHFRTSCH

Grands anniversaires (suite)

- ▶ 90 ans Madame Jacqueline LENTZ née SCHOTT
le 26 mai 1935
- ▶ 90 ans Monsieur Albert RITTER
né le 5 juin 1935
- ▶ Noces d'or
Monsieur et Madame Alphonse FELTEN
mariés le 11 juillet 1975
- ▶ 90 ans Monsieur Paul VOELKER
né le 31 août 1935
- ▶ Noces d'or
Monsieur et Madame Patrick TROG
mariés le 22 août 1975
- ▶ 90 ans Madame Angèle MAST née BOOF
le 13 septembre 1935
- ▶ 90 ans Monsieur Georges HERTZOG
né le 14 septembre 1935
- ▶ 90 ans Madame Marie PFIRSCH née SCHNOERING
le 28 septembre 1935
- ▶ 90 ans Madame Marlise FELTEN née SCHAEFFER
le 29 septembre 1935
- ▶ 90 ans Madame Rose HERTZOG née SCHMIDT
le 1^{er} octobre 2025
- ▶ 90 ans Madame Simone TREBUS née ANSELM
le 11 octobre 1935
- ▶ 90 ans Madame Liliane BARESCH née LIEBER
le 12 octobre 1935
- ▶ 90 ans Madame Marie Louise KRANTZ
née le 24 octobre 1935
- ▶ 95 ans Monsieur Roger PFRIMMER
né le 25 novembre 1930
- ▶ 90 ans Monsieur Jean WALTER
né le 26 décembre 1935



Les 90 ans de Madame Jacqueline LENTZ



Les noces d'or de Madame et Monsieur FELTEN



Les 90 ans de Madame et Monsieur HERTZOG



Les 90 ans de Madame Simone TREBUS



Les 90 ans de Monsieur Albert RITTER



Les noces d'or de Madame et Monsieur TROG

Naturalisation



Cérémonie de remise de naturalisation
à Madame GRADT le 13 mars 2025

État-civil

DÉCÈS

- ▶ Henri STEINBERGER décédé le 12 décembre 2024
- ▶ Jean-Michel Dominique Marie NEAU décédé le 13 janvier 2025
- ▶ Catherine Sophie JOB née BARTHEL décédée le 19 janvier 2025
- ▶ Jean Auguste SCHNELLER décédé le 24 janvier 2025
- ▶ Jean Georges RITTER décédé le 5 février 2025
- ▶ Denise Marie RITTER née WENDLING décédée le 9 février 2025
- ▶ Hélène WILLIG née NEBEL décédée le 9 février 2025
- ▶ Claude DREXLER décédé le 11 février 2025
- ▶ Didier Jean-Luc Jacques REGNIER décédé le 18 février 2025
- ▶ Marie-Thérèse Louise JAQUINOD née NICOLAS décédée le 20 mars 2025
- ▶ Madeleine Germaine BARRAU née MONNET décédée le 26 mars 2025
- ▶ Damien Jacques Eugène HEITZ décédé le 30 mars 2025
- ▶ Marguerite SCHWEITZER née MAEHEL décédée le 8 avril 2025
- ▶ André Charles GURTNER décédé le 8 mai 2025
- ▶ Marie Madeleine Andrée Lucienne KLEIN née KIRSCH décédée le 12 juin 2025
- ▶ Jacqueline Denise WENZ née KLEIN décédée le 2 juillet 2025
- ▶ Eléna Julie Dawn FREMERY décédée le 27 juillet 2025
- ▶ Marie Madeleine HELFER née BURGER décédée le 1^{er} août 2025
- ▶ Monique Marie Dominique SCHNEIDER née GROTZINGER décédée le 19 août 2025
- ▶ Sabine WALTER née KERN décédée le 19 août 2025
- ▶ Jean-Pierre GURTNER décédé le 11 septembre 2025
- ▶ Daniel Robert Octave DUCHEMIN décédée le 4 octobre 2025
- ▶ Olegario SEMITELA décédé le 13 octobre 2025
- ▶ Bernard HASE décédé le 23 octobre 2025
- ▶ Roberto Mario MATTOZZA décédé le 25 octobre 2025
- ▶ Denise Marianne BLESCH née HEY décédée le 10 novembre 2025
- ▶ Azime ÖZCAN née DEMIRBILEK décédée le 15 novembre 2025
- ▶ Joseph DI BITONTO décédé le 25 novembre 2025
- ▶ Ulrich Karl Heinz GEBAUER décédé le 7 décembre 2025

Mariages



Mariage ZÖLD-COQUELIN



Mariage KASTNER-LINGELSER



Mariage JEHL-DE CIAN



Mariage JAEGER-VIRIAT



Mariage RAUCH-KUNTZ



Mariage HEIMBURGER-SOUVAY



Mariage HOAREAU-GLADY.



Mariage BIERLEIN-DAUGHERTY



Mariage NEDATI-ZAGULA



Mariage LAMBERT-FURRER



Mariage PENNER-BERSON

Baptêmes républicains



Baptême républicain d'Ava LA SELVA SADEK

MARIAGES

- ▶ Adam EL KADAOUI et Lamiaa MAZOUZ mariés le 21 décembre 2024
- ▶ Orsolya ZÖLD et Nicolas COQUELIN mariés le 1er mars 2025
- ▶ Jennifer KASTNER et Julien Christophe Marc LINGELSER mariés le 15 mars 2025
- ▶ Caroline Liliane Marie-Thérèse JEHL et Pierre Alexandre DE CIAN mariés le 12 avril 2025
- ▶ Cyrielle LAMBERT et Lisa FURRER mariés le 10 mai 2025
- ▶ Mickaël JAEGER et Mathilde Marie Emilienne VIRIAT mariés le 14 juin 2025
- ▶ Lucie Louise Estelle KUNTZ et Sandro RAUCH mariés le 12 juillet 2025
- ▶ Raphaël Vincent HEIMBURGER et Mila Marie Clémentine SOUVAY mariés le 9 août 2025
- ▶ Alyssia Thanh-Thao VICHÉRY et Julien René Alfred MARX mariés le 30 août 2025
- ▶ Sidney Sophie Juliette BERSON et Gabriel PENNER mariés le 6 septembre 2025
- ▶ Xavier Cédric HOAREAU et Melody GLADY mariés le 13 septembre 2025
- ▶ Louis Clément Lucien BIERLEIN et Tessa Colette DAUGHERTY mariés le 27 septembre 2025
- ▶ Abdel Aziz NEDATI et Julie ZAGULA mariés le 8 novembre 2025

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

- ▶ Ava LA SELVA SADEK le 21 mars 2025
- ▶ Joris VOLTZENLOGEL le 18 octobre 2025



Baptême républicain Joris VOLTZENLOGEL

Numéros utiles

Mairie

☎ 03 88 20 12 69

Médiathèque Mille et Une Pages

☎ 03 88 81 86 10

Multi-accueil Mille et une Découvertes

☎ 03 88 19 01 91

Périscolaire OPAL 67

☎ 03 88 19 01 90

Gendarmerie ☎ 17

☎ 03 88 19 07 67
20, rue du Haldenbourg
67450 Mundolsheim

ASVP mairie de Lampertheim

☎ 07 57 68 53 70

Numéro d'urgence européen ☎ 112

SAMU ☎ 15

Pompier ☎ 18

Police ☎ 17

SOS médecins

☎ 03 88 75 75 75

Eurométropole de Strasbourg

☎ 03 68 98 50 00

Eurométropole de Strasbourg collecte des objets encombrants

☎ 03 68 98 51 89

Collectivité Européenne d'Alsace

☎ 03 69 49 39 29

Électricité de Strasbourg & Gaz de Strasbourg

☎ 03 88 20 60 50

SDEA

☎ 03 88 19 29 19

PHARMACIE

Pharmacie de Lampertheim

18, rue Principale
☎ 03 88 20 41 60

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Anne-Sophie CHEVRIAUX

11, rue Principale
☎ 03 88 20 12 80

Dr Pascal HERBIN

Dr Catherine PAQUET
5, rue des Lobélies
☎ 03 88 20 22 11

Dr André SCHRAPP

19, rue de l'Église
☎ 03 88 20 31 31

DENTISTES

Dr Emmanuelle BARLIER

Dr Gil LEVY
19, rue de l'Église
☎ 03 88 20 96 48

Dr Baptiste LAFFITTE

57 rue de Pfulgriesheim
☎ 03 88 20 48 64

Dr Myly NGUYEN

Dr Samantha ROSSELLE
Dr Martine SAETTEL
12, rue de Pfulgriesheim
☎ 03 88 19 09 91

HOMÉOPATHE - ACUPUNCTEUR

Dr Christian DEININGER

1, rue Louis Pasteur
☎ 03 88 18 82 93

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Benjamin ADE

Mme Lucie BORNERT
Mme Chloé LIENHARD
M. Félix REBIERE
29, rue de Pfulgriesheim
☎ 09 82 36 28 45
☎ 07 82 82 29 96

Mme Lucie BIELLMANN

M. Paul COUCHAUX
Mme Mathilde DEPOIRE
M. Matthieu DIEMER
Mme Léa HANUISE
14 rue des Mercuriales
☎ 03 88 95 56 49

Mme Lucie BARNEWITZ

Mme Émilie BUR
Mme Élodie CLEMENTE
Mme Sophie DORIN
Mme Marion KIEFFER
Mme Natacha RAHOVSKY
1, rue de l'Église
☎ 09 53 34 21 90

Mme Pauline GILLIG

Mme Émilie PINAS
Mme Marie SIEGRIST
Mme Maelle VAN HAUWAERT
Mme Doriane VELTEN
6, rue des Alisiers
☎ 03 69 14 40 22

Mme Françoise PFISTER

M. Dominique SCHNEIDER
2, rue du Dauphiné
☎ 03 88 20 52 72

OSTÉOPATHE

Mme Émilie BUR

Mme Marion KIEFFER
1, rue de l'Église
☎ 09 53 34 21 90

M. Thomas GABRY

11 rue Principale
☎ 06 02 46 66 43

INFIRMIÈRES

Mme Mireille BUSSER-REDOULES

M. Xavier FI
Mme Charlotte POINSIGNON
Mme Annie WERNERT
6, rue Principale
☎ 03 88 33 99 00

M. Damien CROUZEIX

Mme Sophie MERGAULT-RADOUX
Mme Élodie OSWALD
Mme Delphine VOINSON
Mme Céline WURSTHEISER
5 rue des Lobélies
☎ 07 85 11 46 46

ORTHOPHONISTE

Mme Laetitia SCHIDLER

Orthophoniste
1, rue de l'Église
☎ 03 88 87 45 75

HYPNOTHERAPEUTE

Mme Coralie DIATKINE

1 rue de l'Église
☎ 09 50 42 14 10

Courriels de la Mairie

VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER SUR L'ADRESSE

mairie@lampertheim.fr

Pour une demande plus spécifique, les courriels du personnel administratif :

M. Frédéric ROTH, Directeur Général des Services
f.roth@lampertheim.fr

Mme Yaël HUBERT, Directrice du Service Technique
y.hubert@lampertheim.fr

M. Cyril PERRIN, Urbanisme – Informatique – Communication
c.perrin@lampertheim.fr

Mme Patricia BITTERMANN, Coordination petite enfance/enfance/
jeunesse/éducation
p.bittermann@lampertheim.fr

M. Lucas COQUIN, ASVP
l.coquin@lampertheim.fr

Mme Véronique BURCKEL, Accueil du public – État-civil – CNI / passeports
v.burckel@lampertheim.fr

Mme Lydie MOUGEL, Ressources Humaines – Comptabilité – Élections
l.mougel@lampertheim.fr

Mme Audrey SCHMITT, assistante du Maire
a.schmitt@lampertheim.fr

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER VOS ÉLUS

Mme Murielle FABRE, Maire de Lampertheim
m.fabre@lampertheim.fr

M. David GAENG, Adjoint délégué à l'environnement et au cadre de vie, aux
questions économiques, à l'éducation et à la jeunesse
d.gaeng@lampertheim.fr

Mme Séverine BORNERT, Adjointe déléguée à l'urbanisme, l'aménagement
urbain paysager durable et la protection du patrimoine
s.bornert@lampertheim.fr

M. Stéphane AUGÉ, Adjoint délégué aux déplacements et à la voirie
s.auge@lampertheim.fr

Mme Fabienne BLUEM, Adjointe déléguée au sport, à la culture et à la vie
associative
f.bluem@lampertheim.fr

M. Laurent ADAM, Adjoint délégué aux travaux, à la sécurité, aux anciens
combattants et aux cérémonies commémoratives
l.adam@lampertheim.fr

Mme Céline DAUM, Adjointe déléguée aux questions sociales, à la
solidarité, à la santé et aux services à la population
c.daum@lampertheim.fr

M. Éric GOBERT, Conseiller délégué aux questions du numérique
e.gobert@lampertheim.fr

Mme Chrystelle LABORDE, Conseillère déléguée en charge de la
démocratie participative locale et de l'animation de la vie citoyenne
c.laborde@lampertheim.fr

M. Nicolas BORNERT, Conseiller délégué en charge des questions de la
langue et de la culture régionale, du bilinguisme et du tourisme
mairie@lampertheim.fr

